



Programme de Mesures Directive Cadre sur l'Eau de Mayotte 2016-2021

PROPOSITION DE REVISION – v0.71

ARTELIA Eau & Environnement
Branche RESSOURCES EN EAU ET MODELISATION

6 rue de Lorraine
38130 - Echirolles
Tel. : +33 (0) 4 76 33 40 00
Fax : +33 (0) 4 76 33 43 33



ARTELIA

PREAMBULE

Le présent programme de mesures a été approuvé par le Comité de Bassin le 11 décembre 2014 pour soumission à la consultation du public et des assemblées de décembre 2014 à juin 2015.

Il fait partie des documents de référence pour la mise ne œuvre à Juin 2 de la Directive Cadre sur l'Eau, en lien avec le Schéma Directeur et de Gestion des Eaux 2016-2021 de Mayotte.

Le présent Schéma Directeur et de Gestion des Eaux (SDAGE) de Mayotte comprend les documents suivants :

Le
présent
document

Chapitre 1 : Objet et portée du SDAGE,

Chapitre 2 : Les orientations fondamentales, orientations et dispositions du SDAGE,

Chapitre 3 : Les objectifs définis,

Chapitre 4 : La liste des grands projets d'intérêt général,

Chapitre 5 : Présentation de la démarche d'adaptation au changement climatique.

Il est de plus, accompagné des documents suivants :

- le programme de mesures 2016-2021 (Directive Cadre sur l'Eau) de Mayotte élaboré pour l'atteinte des objectifs définis dans le présent SDAGE,
- les documents d'accompagnements suivants :
 - document d'accompagnement n°1: présentation synthétique de la gestion de l'eau,
 - document d'accompagnement n°2: synthèse sur la tarification et la récupération des coûts,
 - document d'accompagnement n°3: résumé du programme de mesure,
 - document d'accompagnement n°4: résumé du programme de surveillance,
 - document d'accompagnement n°5 tableau de bord du SDAGE,
 - document d'accompagnement n°6: résumé des dispositions de la consultation du public et déclaration "environnementale",
 - document d'accompagnement n°7: la synthèse des méthodes et critères servant l'élaboration des schémas directeurs d'aménagement et de gestion de eaux,
 - Rapport d'évaluation environnementale du SDAGE,

L'ensemble des documents soumis à la consultation du public et des assemblées est disponible sur les sites internet de la préfecture de Mayotte et sur le site de la DEAL de Mayotte.

SOMMAIRE

Préambule	a
1. Introduction	a
1.1. OBJECTIF DU PROGRAMME DE MESURES	A
1.2. PRISE EN COMPTE DU PROGRAMME DE MESURES	B
1.3. ORGANISATION GENERALE DU PROGRAMME ET CONTENU	B
2. Synthèse des principales mesures par Orientation du SDAGE	3
2.1. REPARTITION FINANCIERE ESTIMEE DES MESURES	4
2.2. ORIENTATION FONDAMENTALE 1 : REDUIRE LA POLLUTION DES MILIEUX AQUATIQUES PRINCIPALEMENT LA POLLUTION DIFFUSE EXERCEE PAR LES EAUX USEES	5
2.3. ORIENTATION FONDAMENTALE 2 : PROTEGER ET SECURISER LA RESSOURCE POUR L'ALIMENTATION EN EAU DE LA POPULATION	7
2.4. ORIENTATION FONDAMENTALE 3 : CONSERVER, RESTAURER ET ENTRETENIR LES MILIEUX ET LA BIODIVERSITE	8
2.5. ORIENTATION FONDAMENTALE 4 : DEVELOPPER LA GOUVERNANCE ET LES SYNERGIES DANS LE DOMAINE DE L'EAU	9
3. Le socle réglementaire national	10
4. La répartition des mesures par territoire	11
4.1. MESURES APPLICABLES SUR L'ENSEMBLE DU DISTRICT HYDROGRAPHIQUE	12
4.2. US_PDM 300 : PETITE TERRE	17
4.3. US_PDM 301 : MAMOUDZOU	19
4.4. US_PDM 302 : KOUNGOU	21
4.5. US_PDM 303 : MSTAMBORO BANDRABOUA	23
4.6. US_PDM 304 : SADA- ACOUA	26
4.7. US_PDM 305 : TSINGONI – SADA	28
4.8. US_PDM 306 : CHIRONGUI	31
4.9. US_PDM 307 : KANI-KELI	33
4.10. US_PDM 308 : BANDRELE	35
4.11. US_PDM 309: DEMBENI	36
5. La boîte à outils thématique	37
5.1. ORIENTATION FONDAMENTALE 1 : REDUIRE LA POLLUTION DES MILIEUX AQUATIQUES PRINCIPALEMENT LA POLLUTION DIFFUSE EXERCEE PAR LES EAUX USEES	37
5.1.1. Orientation 1.1 : Doter Mayotte d'un réseau d'assainissement à la hauteur des enjeux environnementaux et de son patrimoine naturel	37
5.1.2. Orientation 1.2 : Développer un système d'assainissement non collectif performant	39
5.1.3. Orientation 1.3 : Poursuivre la mise en place d'une gestion performante des déchets pour la préservation des milieux aquatiques, du lagon en particulier et pour limiter les effets aggravants du point de vue des risques naturels et sanitaires	40
5.1.4. Orientation 1.4 : Améliorer la gestion des eaux pluviales et des milieux aquatiques en zone urbaine	40
5.1.5. Orientation 1.5 : Réduire tous les apports diffus ou ponctuels polluants en application de la Directive Baignade	41
5.1.6. Orientation 1.6 : Réduire voire supprimer les émissions de substances polluantes dangereuses	41

5.1.7.	Orientation 1.7 : Inciter au développement d'une agriculture durable respectueuse des milieux aquatiques	42
5.1.8.	Orientation 1.8 : Lutter contre les pollutions diffuses coutumières	42
5.1.9.	Orientation 1.9 : Lutter contre l'érosion et la déforestation pour préserver les ressources en eau	43
5.1.10.	Orientation 1.10 : Anticiper et réduire les pressions polluantes dues au développement des activités économiques de l'île	43
5.1.11.	Orientation 1.11 : Poursuivre les acquisitions de connaissances et leur valorisation	43
5.2.	ORIENTATION FONDAMENTALE 2 : PROTEGER ET SECURISER LA RESSOURCE POUR L'ALIMENTATION EN EAU DE LA POPULATION	44
5.2.1.	Orientation 2.1 : Augmenter les capacités de production pour satisfaire les usages vitaux	44
5.2.2.	Orientation 2.2 : Sécuriser l'approvisionnement en eau en diversifiant les sources d'alimentation et optimiser les prélèvements sur la ressource	45
5.2.3.	Orientation 2.3 : Définir les périmètres de protection des captages pour l'alimentation en eau potable	46
5.2.4.	Orientation 2.4 : Partager la ressource entre les différents usages	46
5.2.5.	Orientation 2.5 : Favoriser les économies en eau douce	46
5.2.6.	Orientation 2.6 : Poursuivre les acquisitions de connaissances et leur valorisation	47
5.3.	ORIENTATION FONDAMENTALE 3 : CONSERVER, RESTAURER ET ENTRETENIR LES MILIEUX ET LA BIODIVERSITE	47
5.3.1.	Orientation 3.1 : Poursuivre les acquisitions de connaissance sur la biodiversité et les milieux aquatiques	47
5.3.2.	Orientation 3.2 : Entretien et restaurer les milieux	48
5.3.3.	Orientation 3.3 : Poursuivre les actions de sensibilisation au patrimoine exceptionnel et à la préservation et la restauration des milieux	48
5.3.4.	Orientation 3.4 : Consolider la gestion des milieux remarquables	48
5.3.5.	Orientation 3.5 : Renforcer la protection effective des milieux remarquables les plus exposés, en particulier les mangroves	49
5.3.6.	Orientation 3.6 : Favoriser le développement des usages respectueux de l'environnement	49
5.4.	ORIENTATION FONDAMENTALE 4 : DEVELOPPER LA GOUVERNANCE ET LES SYNERGIES DANS LE DOMAINE DE L'EAU	50
5.4.1.	Orientation 4.1 : Poursuivre les acquisitions de connaissances indispensables	50
5.4.2.	Orientation 4.2 : Mettre en place les moyens nécessaires pour la gouvernance et les acquisitions de connaissances transversales	50
5.4.3.	Orientation 4.3 : Définir une véritable stratégie de communication et faciliter un accès transversal aux informations environnementales	51
5.4.4.	Orientation 4.4 : Développer la formation professionnelle dans le domaine de l'eau	51
5.4.5.	Orientation 4.5 : Accompagnement des porteurs de projet et animation dans le domaine de l'eau	52
5.4.6.	Orientation 4.6 : Accompagner les collectivités territoriales dans leurs nouvelles compétences dans le domaine de l'eau	52
5.4.7.	Orientation 4.7: Assurer la cohérence des politiques d'aménagement avec la préservation de l'environnement, de la ressource en eau et la prévention des risques naturels	52
5.4.8.	Orientation 4.8 : Progresser vers un prix de l'eau et de l'assainissement juste et équilibré	52
Annexe 1	: Mesures de base nationales	53

oOo

1. INTRODUCTION

1.1. OBJECTIF DU PROGRAMME DE MESURES

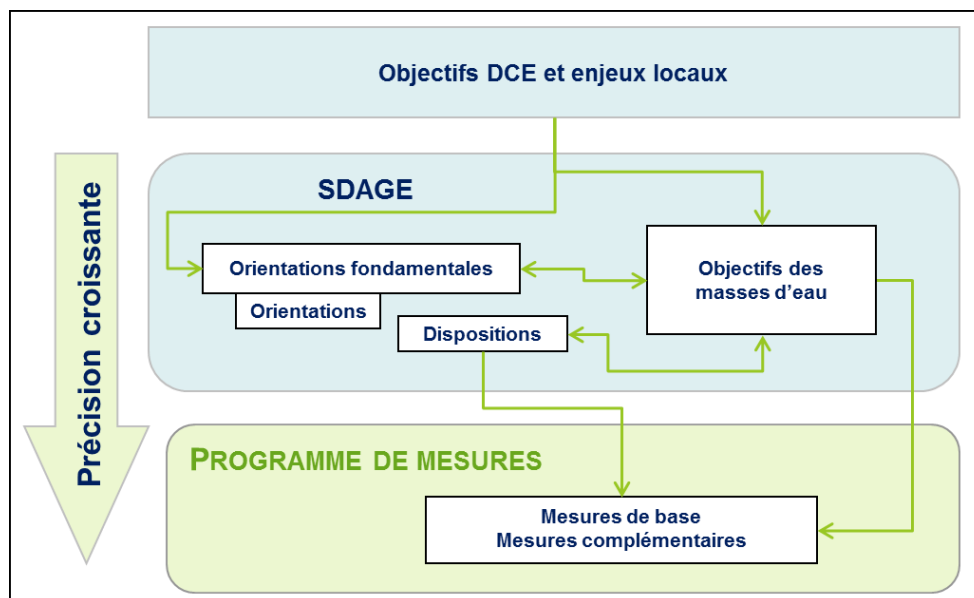
La Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE) du 23 octobre 2000 a fixé pour objectif d'atteindre le bon état des masses d'eau (superficielles, souterraines et côtières). Pour ce faire, elle prévoit deux outils majeurs : un plan de gestion et un programme de mesures pour chaque bassin hydrographique. Ces documents doivent être approuvés en décembre 2015 au plus tard.

Le plan de gestion, le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), est un document de planification décentralisé, qui définit, pour une période de 6 ans, les grandes orientations pour une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau ainsi que les objectifs de qualité et de quantité des eaux à atteindre à Mayotte. Il est établi en application de l'article L.212-1 du code de l'environnement. En parallèle au SDAGE, un programme de mesures doit être élaboré : ayant pour rôle de rendre opérationnel le plan de gestion.

Ce programme de mesures, adopté par le Préfet de Bassin, Préfet de Mayotte, recense les actions clef dont la mise en œuvre est nécessaire pendant la période 2016-2021 pour atteindre les objectifs environnementaux du SDAGE.

Ce programme de mesures n'a pas en soi de portée réglementaire. Pour autant, il engage l'Etat à veiller à la bonne réalisation des mesures qui y sont prévues afin de limiter les risques de contentieux européen en cas de non atteinte, sur certaines masses d'eau, des objectifs environnementaux définis.

Les mesures sont des actions concrètes assorties d'un échéancier et d'une évaluation financière. Elles peuvent relever de dispositifs réglementaires, financiers ou contractuels et répondent aux problèmes principaux qui se posent à Mayotte. Elles sont définies en cohérence avec le SDAGE et en concertation avec les acteurs locaux.



Le programme de mesures intègre :

- les mesures de base qui correspondent à l'application de la législation communautaire, nationale et la réglementation locale en vigueur pour la protection de l'eau (cf. article 11 et l'annexe VI de la DCE) ;
- les mesures complémentaires, qui sont toutes les mesures prises en sus des mesures de base pour atteindre les objectifs environnementaux de la DCE (cf. annexe VI de la DCE).

Le programme de mesures n'a pas vocation à répertorier de manière exhaustive toutes les actions à mettre en œuvre dans le domaine de l'eau. Sa réussite reste évidemment conditionnée par la mise en œuvre effective des réglementations nationales et européennes.

1.2. PRISE EN COMPTE DU PROGRAMME DE MESURES

La mise en œuvre du programme de mesures concerne :

- les services chargés de la police de l'eau et des autres polices spéciales en lien avec le domaine de l'eau, lesquels devront intégrer ces mesures à leurs plans d'action annuels,
- les collectivités territoriales,
- d'une manière générale, tous les acteurs de l'eau institutionnels ou non du district hydrographique de Mayotte.

Dans ce dispositif, les services de l'Etat ont l'obligation d'appliquer les mesures régaliennes, de prendre les prescriptions nécessaires à la réalisation des autres actions répertoriées et de contribuer au suivi du programme de mesures (suivi des indicateurs).

1.3. ORGANISATION GENERALE DU PROGRAMME ET CONTENU

Le présent document suit le plan préconisé par la circulaire DCE 2006/17 relative à l'élaboration, au contenu et à la portée du programme de mesures.

Le programme de mesures est structuré en cinq parties principales qui présentent successivement :

- Une **synthèse** des principales mesures contribuant à la réalisation des objectifs du SDAGE et à la mise en œuvre de ses dispositions. Cette synthèse est organisée par orientation fondamentale du SDAGE;
- Le **socle réglementaire national** : les **mesures de base** nationale (liste en Annexe 1)
Ce sont les mesures ou dispositifs de niveau national à mettre en œuvre en application des directives communautaires répertoriées à l'article 11-3 de la directive cadre sur l'eau. Ces mesures et dispositifs s'imposent à la politique de l'eau du Bassin ;
- La **répartition des mesures par territoire** ;
Ce chapitre liste sous forme de tableaux à l'échelle globale de l'île et par territoire, géographique les mesures retenues pour répondre aux problèmes identifiés localement et pour respecter les objectifs d'état des masses d'eau tels que énoncés dans le SDAGE de Mayotte ;
- La **boîte à outils thématiques** : Les mesures retenues pour résoudre les questions importantes du district hydrographique sont listées et classées par orientations fondamentales du SDAGE puis par les différents domaines ou thématiques OSMOSE.

2. SYNTHÈSE DES PRINCIPALES MESURES PAR ORIENTATION DU SDAGE

Pour son deuxième Schéma Directeur d'Aménagement et de gestion des Eaux, le Comité de bassin de Mayotte reconduit son engagement prioritaire vis-à-vis de l'enjeu principal de pérennisation de la ressource en eau. Le contexte local de forte poussée démographique lié à des assèchements de rivières de plus en plus longs, tout comme le contexte de changement climatique interpelle à la fois les acteurs de la politique de l'eau à Mayotte et le grand public.

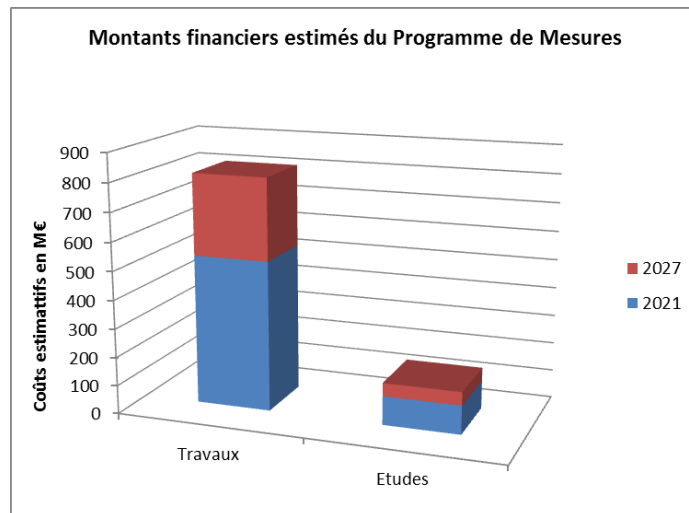
Face à cet enjeu primordial, les orientations du SDAGE révisé affirment le besoin essentiel de préserver la qualité de la ressource en eau superficielle pour assurer l'alimentation des populations dans le cadre d'un équilibre quantitatif apte à préserver l'écologie des milieux.

Les orientations du SDAGE sont classées en cinq orientations fondamentales :

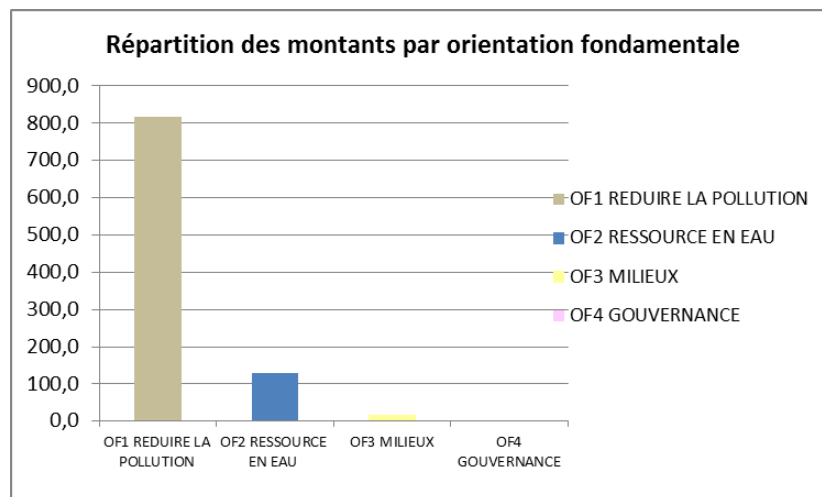
- Orientation fondamentale 1 : Réduire la pollution des milieux aquatiques principalement la pollution diffuse exercée par les eaux usées,
- Orientation Fondamentale 2 : Protéger et sécuriser la ressource pour l'alimentation en eau de la population,
- Orientation Fondamentale 3 : Conserver, restaurer et entretenir les milieux et la biodiversité,
- Orientation Fondamentale 4 : Développer la gouvernance et les synergies dans le domaine de l'eau,
- Orientation Fondamentale 5 : Gérer les risques naturels (inondation, ruissellement, érosion, submersion marine).

Cette dernière orientation fondamentale sur la gestion des risques est un volet commun au SDAGE et au PGRI (directive Inondation). Les mesures opérationnelles de ce volet ne figurent pas au programme de mesures.

2.1. REPARTITION FINANCIERE ESTIMEE DES MESURES



Le montant total estimé du programme de mesures se monte environ à 965 millions d'euros. Les dépenses à effectuer à l'échéance 2021 sont de l'ordre de 635 millions d'euros, 330 millions d'euros d'extension sont prévus sur les très grosses opérations qui se dérouleront au-delà de 2021.



OF1 REDUIRE LA POLLUTION	817,3
OF2 RESSOURCE EN EAU	128,5
OF3 MILIEUX	16,5
OF4 GOUVERNANCE	2,7
Total	965,0

La répartition en montants financiers telle que présentée dans le graphique et le tableau ci-dessus, montre le poids extrêmement important des mesures visant à rattraper le retard structurel de Mayotte, dans le domaine de l'assainissement en particulier ainsi que sur les infrastructures d'alimentation en eau potable.

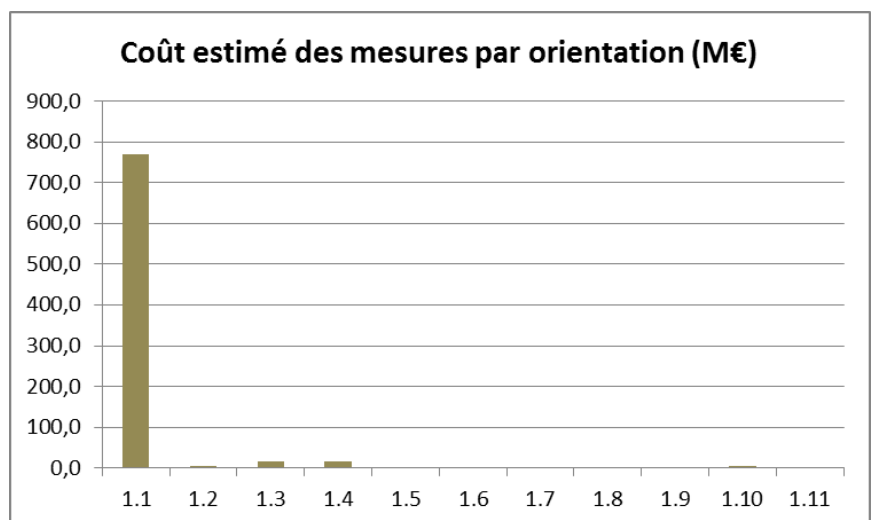
2.2. ORIENTATION FONDAMENTALE 1 : REDUIRE LA POLLUTION DES MILIEUX AQUATIQUES PRINCIPALEMENT LA POLLUTION DIFFUSE EXERCEE PAR LES EAUX USEES

Le contexte spécifique de Mayotte, un contexte économique très contraint et un contexte insulaire tropical ne favorise pas une mise à niveau rapide des équipements pour la gestion des eaux usées en particulier. Le retard structurel constaté depuis une dizaine d'année s'accroît du fait de l'augmentation de la population et des investissements non réalisés dans les équipements structurants de gestion de l'assainissement et des déchets.

Aux 530 millions d'euros environ des mesures prévues à l'échéance 2021, se rajoutent les mesures planifiées à l'échéance 2027 (STEU) et dont le montant s'élève à 280 millions d'euros supplémentaires.

Orientations	Coût total estimés des mesures (M€)
Orientation 1.1 : Doter Mayotte d'un réseau d'assainissement à la hauteur des enjeux environnementaux et de son patrimoine naturel	770,2
Orientation 1.2 : Développer un système d'assainissement non collectif performant	4,1
Orientation 1.3 : Poursuivre la mise en place d'une gestion performante des déchets pour la préservation des milieux aquatiques, du lagon en particulier et pour limiter les effets aggravants du point de vue des risques naturels et sanitaires	15,7
Orientation 1.4 : Améliorer la gestion des eaux pluviales et des milieux aquatiques en zone urbaine	16,0
Orientation 1.5 : Réduire tous les apports diffus ou ponctuels polluants en application de la Directive Baignade	2,3
Orientation 1.6 : Réduire voire supprimer les émissions de substances polluantes dangereuses	0,2
Orientation 1.7 : Inciter au développement d'une agriculture durable respectueuse des milieux aquatiques	3,3
Orientation 1.8 : Lutter contre les pollutions diffuses coutumières	0,6
Orientation 1.9 : Lutter contre l'érosion et la déforestation pour préserver les ressources en eau	
Orientation 1.10 : Anticiper et réduire les pressions polluantes dues au développement des activités économiques de l'île	4,3
Orientation 1.11 : Poursuivre les acquisitions de connaissances et leur valorisation	0,5

Le tableau précédant et le graphique suivant démontrent si besoin est, la prépondérance des coûts d'investissements et d'études nécessaires pour les équipements structurants de gestion des eaux usées.



Le contexte économique très contraint ne favorise pas une mise à niveau rapide des équipements pour la gestion des eaux usées en particulier. Le retard structurel constaté depuis une dizaine d'année s'accroît

du fait de l'augmentation de la population et des investissements non réalisés dans les équipements structurants de gestion de l'assainissement et des déchets.

En ce qui concerne l'assainissement collectif, la Directive ERU (Eaux Résiduelles Urbaines) doit être respectée à Mayotte à différents horizons :

- 2020 : collecte et traitement des agglomérations de plus de 10 000 EQH : Mamoudzou Sud, Petite Terre, Koungou, Sada, Tsingoni, Dombéni;
- 2027 : collecte et traitement pour les 21 autres communes (28 STEU).

La priorité mise sur les raccordements est comptabilisée avec les mesures « Réseau ». Le poids de ces mesures est le plus important sur l'ensemble du programme de mesures : 440 M€ à l'échéance 2021.

Du fait de l'importance des travaux à réaliser et du temps nécessaire à leur réalisation qui couvrira plusieurs cycles de gestion DCE, une gestion adaptée individuelle ou semi-collective des eaux usées domestiques est nécessaire afin de limiter autant que possible les impacts sur les masses d'eau. Le poids financier des mesures (4M€) ne reflète pas l'importance de ces mesures pour l'atteinte des objectifs environnementaux des masses d'eau. Les mesures concernent essentiellement la mise en place et le démarrage des services d'assainissement non collectif (état des lieux, diagnostic).

En 2014, la gestion des déchets est en cours de modernisation et de professionnalisation, 15 M€ seront nécessaires pour la modernisation de la filière déchets mahoraise.

Les actions de réduction des émissions de substances se concentrent à la fois sur la gestion des eaux pluviales urbaines (16 M€), le développement de la filière agricole respectueuse de l'environnement (3,3 M€) et la réduction et surveillance des rejets polluants (4,5 M€).

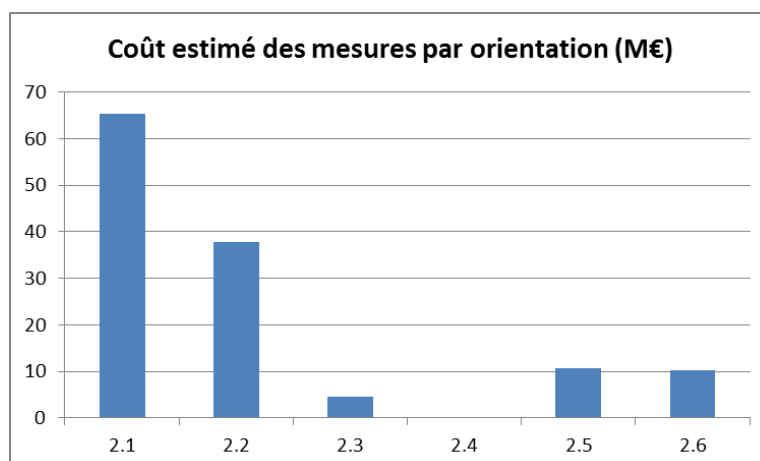
2.3. ORIENTATION FONDAMENTALE 2 : PROTEGER ET SECURISER LA RESSOURCE POUR L'ALIMENTATION EN EAU DE LA POPULATION

Ces dernières années, Mayotte a non seulement souffert d'années exceptionnellement sèches (2010-2011) mais a aussi vu une augmentation importante de sa population conjuguée à une augmentation des consommations liée à l'évolution des modes de vie. Dans un contexte général de changement climatique et d'accentuation des phénomènes extrêmes (sécheresse, cyclone), il est indispensable dans les années à venir de mobiliser de nouvelles ressources et d'en assurer la protection.

La valorisation de nouvelles ressources en quantité suffisante pour l'alimentation durable des populations ne laisse pas d'autres choix parmi toutes les solutions envisagées ces dernières années que celui d'une troisième retenue sur l'Ourovéni qui seule garantira la satisfaction des besoins vitaux sur le moyen et long terme. Les mesures nécessaires à cette nouvelle mobilisation, études et travaux sont inscrites au programme de mesures jusqu'à l'échéance 2027. A noter qu'une nouvelle usine de dessalement de l'eau de mer est aussi planifiée pour des raisons de sécurisation.

Aux 83 millions d'euros environ des mesures prévues à l'échéance 2021, se rajoutent les mesures planifiées à l'échéance 2027 (construction 3^{ième} retenue) et dont le montant s'élève à 45 millions d'euros supplémentaires.

Orientations	Coût total estimés des mesures (M€)
Orientation 2.1 : Augmenter les capacités de production pour satisfaire les usages vitaux	65,3
Orientation 2.2 : Sécuriser l'approvisionnement en eau en diversifiant les sources d'alimentation et optimiser les prélèvements sur la ressource	37,73
Orientation 2.3 : Définir les périmètres de protection des captages pour l'alimentation en eau potable	4,6
Orientation 2.4 : Partager la ressource entre les différents usages	
Orientation 2.5 : Favoriser les économies en eau douce	10,7
Orientation 2.6 : Poursuivre les acquisitions de connaissances et leur valorisation	10,2

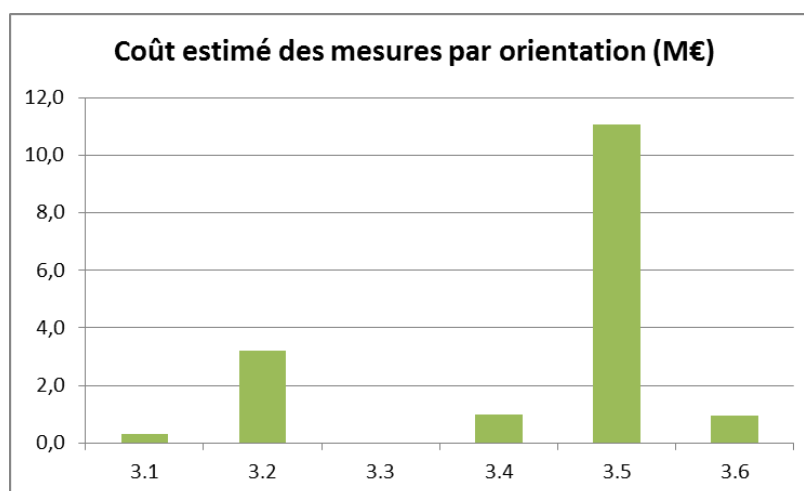


Outre les nouveaux ouvrages, les mesures concernent tous les aspects de sécurisation de la ressource en eau : Interconnexion, capacité de production, sécurisation de l'approvisionnement, diversification des ressources (environ 38 M€), les travaux découlant de la régularisation des captages et de leurs périmètres de protection, des débits réservés (4,6 M€), l'optimisation des rendements et économie d'eau (10 M€).

2.4. ORIENTATION FONDAMENTALE 3 : CONSERVER, RESTAURER ET ENTREtenir LES MILIEUX ET LA BIODIVERSITE

Les priorités d'actions traduites dans le programme de mesures sont en faveur d'une protection des milieux les plus remarquables (11 M€), allée à un entretien et une gestion cohérente, visible et partagée des milieux (4,2 M€). Les actions de connaissance sont poursuivies même si les montants financiers ne sont pas conséquents (0,3 M€).

Orientations	Coût total estimés des mesures (M€)
Orientation 3.1 : Poursuivre les acquisitions de connaissance sur la biodiversité et les milieux aquatiques	0,3
Orientation 3.2 : Entretien et restaurer les milieux	3,2
Orientation 3.3 : Poursuivre les actions de sensibilisation au patrimoine exceptionnel et à la préservation et la restauration des milieux	
Orientation 3.4 : Consolider la gestion des milieux remarquables	1,0
Orientation 3.5 : Renforcer la protection effective des milieux remarquables les plus exposés, en particulier les mangroves	11,1
Orientation 3.6 : Favoriser le développement des usages respectueux de l'environnement	0,9

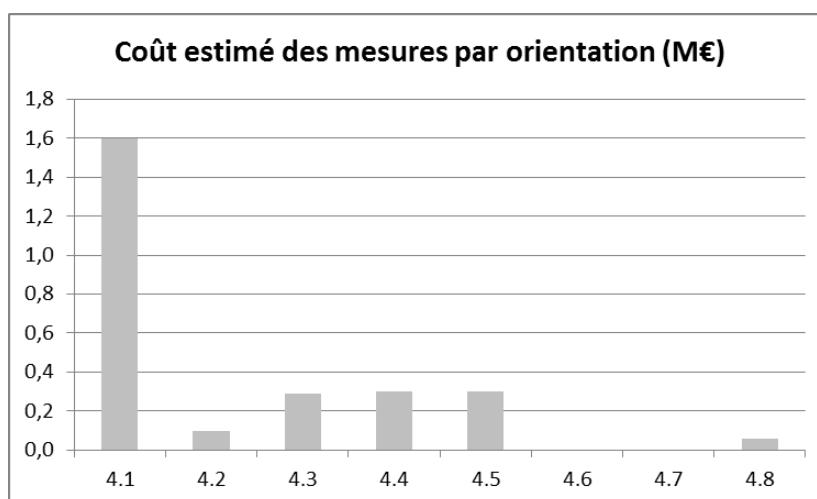


2.5. ORIENTATION FONDAMENTALE 4 : DEVELOPPER LA GOUVERNANCE ET LES SYNERGIES DANS LE DOMAINE DE L'EAU

Mayotte est devenue départements d'outre-mer en 2011, elle est depuis janvier 2014, une Région ultrapériphérique (RUP) de l'Union européenne. Suite à la modification de son statut, Mayotte sera soumise pour la première fois lors de la prochaine échéance DCE 2016-2021, au rapportage communautaire de son plan de gestion conformément à la Directive 2013/64/UE. A ce titre et au titre de la loi sur l'eau, elle doit désormais s'inscrire dans le cadre national porté par le Schéma National des Données sur l'Eau. La mise à niveau pour le rapportage européen et le référentiel national vont nécessiter des moyens humains importants (3 ETP estimés pour l'ensemble des missions).

Les mesures s'inscrivent dans la continuité des actions entreprises au cours du cycle précédent, à savoir continuer les acquisitions de connaissances, accroître le partage, les synergies et la cohérence des différentes actions menées.

Orientations	Coût total estimés des mesures (M€)
Orientation 4.1 : Poursuivre les acquisitions de connaissances indispensables	1,6
Orientation 4.2 : Mettre en place les moyens nécessaires pour la gouvernance et les acquisitions de connaissances transversales	0,1
Orientation 4.3 : Définir une véritable stratégie de communication et faciliter un accès transversal aux informations environnementales	0,3
Orientation 4.4 : Développer la formation professionnelle dans le domaine de l'eau	0,3
Orientation 4.5 : Accompagnement des porteurs de projet et animation dans le domaine de l'eau	0,3
Orientation 4.6 : Accompagner les collectivités territoriales dans leurs nouvelles compétences dans le domaine de l'eau	
Orientation 4.7 : Assurer la cohérence des politiques d'aménagement avec la préservation de l'environnement, de la ressource en eau et la prévention des risques naturels	
Orientation 4.8 : Progresser vers un prix de l'eau et de l'assainissement juste et équilibré	0,1



3. LE SOCLE REGLEMENTAIRE NATIONAL

Les mesures de base constituent, au sens de l'article 11.3 de la DCE « les exigences minimales à respecter ». Elles comprennent :

- Les mesures de l'article 11.3(a) qui correspondent aux mesures découlant des directives communautaires suivantes :
 - i) directive 76/160/CEE sur les eaux de baignade,
 - ii) directive 79/409/CEE(1) sur les oiseaux sauvages,
 - iii) directive 80/778/CEE sur les eaux potables, telle que modifiée par la directive 98/83/CE,
 - iv) directive 96/82/CE(2) sur les risques d'accidents majeurs ("Seveso"),
 - v) directive 85/337/CEE(3) relative à l'évaluation des incidences sur l'environnement,
 - vi) directive 86/278/CEE(4) sur les boues d'épuration,
 - vii) directive 91/271/CEE sur le traitement des eaux urbaines résiduaires,
 - viii) directive 91/414/CEE sur les produits phytopharmaceutiques,
 - ix) directive 91/676/CEE sur les nitrates,
 - x) directive 92/43/CEE(5) "habitats",
 - xi) directive 96/61/CE sur la prévention et la réduction intégrées de la pollution.

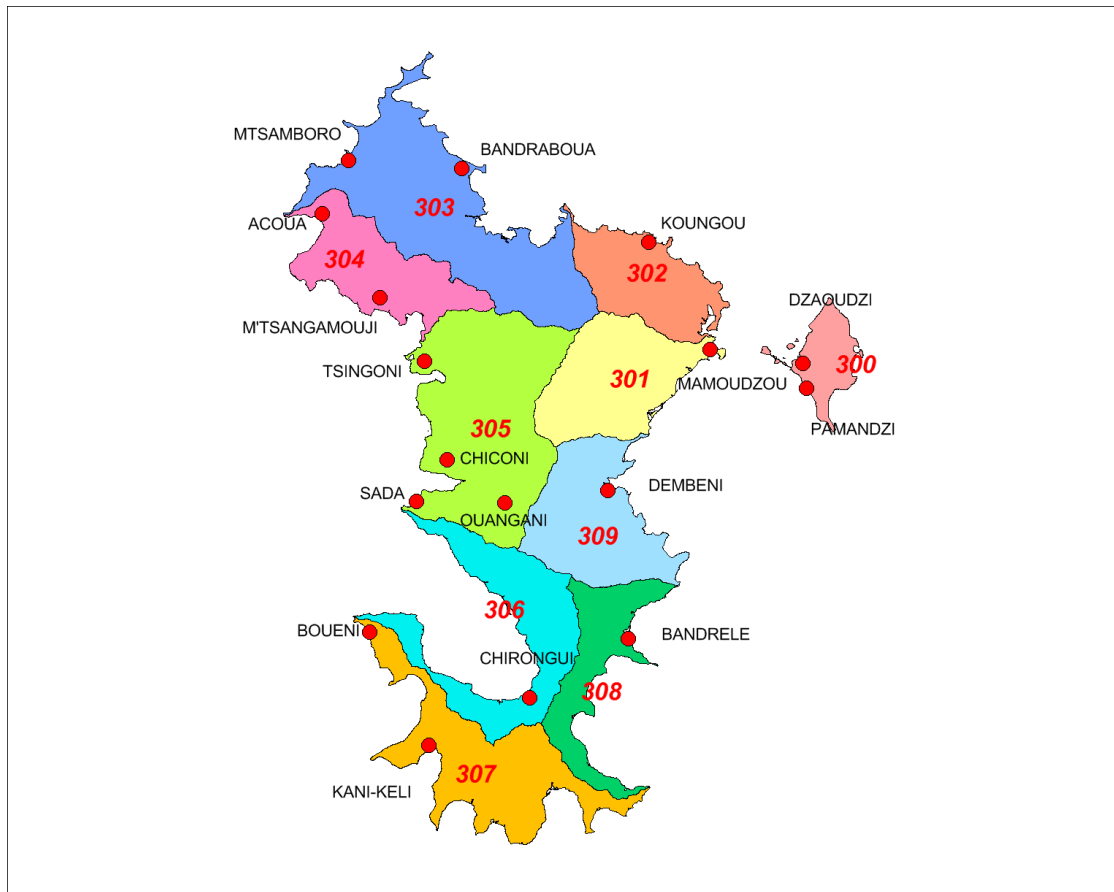
- Les mesures de l'article 11.3(b à l) qui correspondent aux mesures minimales inscrites dans la réglementation nationale concernant les thématiques suivantes :
 - b- tarification et récupération des coûts,
 - c- utilisation efficace et durable de l'eau,
 - d- préservation de la qualité de l'eau destinée à l'eau potable,
 - e- prélèvements,
 - f- Recharge des eaux souterraines,
 - g- rejets ponctuels,
 - h- pollution diffuse,
 - i- hydromorphologie,
 - j- rejets et injections en eaux souterraines,
 - k- substances prioritaires,
 - l- prévention, détection, annonce et traitement des rejets accidentels

Le tableau fourni en annexe 1 du présent programme de mesures, ci-après identifie les mesures prises dans le droit français pour chacune des catégories de l'article 11.3 de la DCE. La liste de ces mesures est susceptible d'évoluer d'ici l'adoption des programmes de mesures en 2015.

4. LA REPARTITION DES MESURES PAR TERRITOIRE

Les mesures sont présentées ci-après en fonction de leur territorialisation. Les unités de synthèse du Programme de mesures utilisées (US_PdM) sont les sous-secteurs définis pour Mayotte (N_SSECTEUR_BCA_976).

Ses sous-secteurs sont présentés sur la carte suivante.



Les mesures pour lesquelles une territorialisation à l'échelle d'un ou plusieurs sous-secteurs n'est pas possible ou si elles sont applicables sur l'ensemble du district hydrographique, sont identifiées avec un code « Unité de synthèse du PDM » indiquant « TOUS » et sont listées à part (non répétées sur l'ensemble des unités de synthèse). Les autres mesures si applicables sur plusieurs unités de synthèse sont alors répétées sur chacune des unités de synthèse concernée.

A noter que les estimations financières des mesures sont reprises des documents stratégiques existants au moment de la rédaction du présent programme de mesures. Ces estimations ne sont pas obligatoirement à reporter et à publier dans le présent document car l'ensemble des mesures devra faire l'objet d'une déclinaison opérationnelle sous la forme de PAOT à définir par la MISEEN en fonction de la programmation effective des sources de financements et de la mobilisation temporelle des moyens nécessaires.

4.1. MESURES APPLICABLES SUR L'ENSEMBLE DU DISTRICT HYDROGRAPHIQUE

OF SDAGE	Orientation SDAGE	ID mesure Pdm MAYOTTE	Type de mesure	Description de la mesure du PDM du bassin DCE MAYOTTE	Maîtrise d'ouvrage	Unité de synthèse du Pdm (US-Pdm = sous secteur Mayotte)	Masse(s) d'eau concernée(s)
1	1.1	116	Base	Travaux prévisionnels de renouvellement des réseaux	SIEAM	TOUS	TOUTES
1	1.1	133	Complémentaire	Assainissement des opérations RHI et mise en conformité des mini-stations	SIEAM	TOUS	TOUTES
1	1.1	134	Complémentaire	Travaux de réhabilitation des équipements structurants assainissement (Travaux urgents identifiés au SDEU)	SIEAM	TOUS	TOUTES
1	1.2	135	Base	Mise en place d'un Service Public d'Assainissement Non Collectif	ARS / DEAL / SIEAM / SIDEVAM	TOUS	TOUTES
1	1.2	136	Base	Réalisation des contrôles de conformité (Diagnostic initial)	SIEAM/ SPANC	TOUS	TOUTES
1	1.3	137	Complémentaire	Création de plateformes de compostage de boues	SIEAM	TOUS	TOUTES
1	1.3	138	Complémentaire	Révision du PEDMA, Plan départemental d'élimination des déchets dangereux (y compris produits phytosanitaires (CAPAM) et produits pharmaceutiques (ARS))	SIDEVAM / CG	TOUS	TOUTES
1	1.3	139	Complémentaire	Optimisation de la collecte (toutes zones y compris occupées illégalement)	SIDEVAM	TOUS	TOUTES
1	1.3	143	Complémentaire	Actions de sensibilisation et d'informations sur la gestion des déchets à destination de la population	SIDEVAM / CG / ARS / Communes	TOUS	TOUTES
1	1.3	144	Complémentaire	Coordination et financement des actions "coup de poing" de nettoyage et d'enlèvement des déchets	SIDEVAM / CG / ARS / Communes	TOUS	TOUTES
1	1.4	146	Complémentaire	Aménagement et entretien de talus le long des routes nationales et départementales	DEAL / CG / Communes	TOUS	TOUTES
1	1.6	147	Complémentaire	Connaissance des entrants : liste des tonnages annuels entrant (douane, distributeurs PP), composition des produits à l'exemple des peintures anti fouling utilisées sur les zones de carénages	Douane / DEAL / Aff MAR / CG	TOUS	TOUTES
1	1.6	148	Base	Finalisation de l'inventaire, Mise à jour , Suivi et contrôle des industriels	DEAL	TOUS	TOUTES

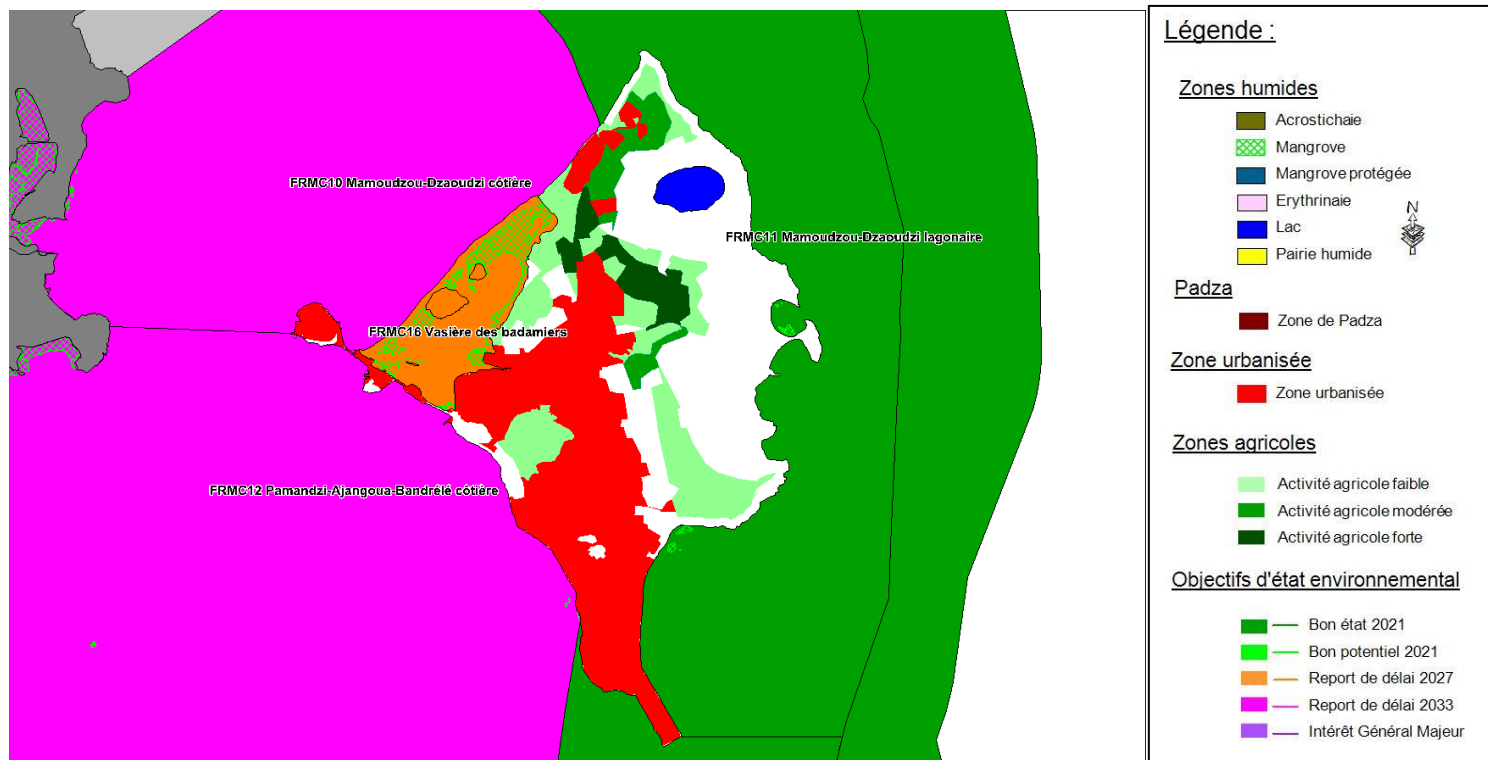
OF SDAGE	Orientation SDAGE	ID mesure Pdm MAYOTTE	Type de mesure	Description de la mesure du PDM du bassin DCE MAYOTTE	Maîtrise d'ouvrage	Unité de synthèse du Pdm (US-Pdm = sous secteur Mayotte)	Masse(s) d'eau concernée(s)
1	1.10	156	Base	Mise en place complémentaires sur les STEUs > 10 000EQH de la surveillance des rejets substances dangereuses (Liste des points de surveillance identifiés au SDEU)	SIEAM	TOUS	TOUTES
1	1.11	160	Complémentaire	Mise en œuvre d'expérimentations et retours d'expérience sur les filtres plantés de roseaux pour l'épuration des eaux usées domestiques individuelles, semi-collectives ou collectives.	SIEAM	TOUS	TOUTES
1	1.11	161	Complémentaire	Mise en œuvre d'expérimentations et recherches sur les espèces végétales adaptées au climat local qu'aux contraintes de qualité et contraintes foncières de Mayotte pour l'épuration douce et durable des eaux usées domestiques	SIEAM	TOUS	TOUTES
1	1.5	163	Base	Réalisation des profils de Vulnérabilité (Eau de baignade) et mise en œuvre des plans d'action qui en résulteront	ARS / communes	TOUS	TOUTES
2	2.1	200	Complémentaire	Etudes et travaux d'hydraulique agricole pour des objectifs d'irrigation des cultures	CAPAM / DAF	TOUS	TOUTES
2	2.1	201	Complémentaire	Equipements des forages productifs de la 5ème campagne	SIEAM	TOUS	FRMG*
2	2.1	203	Complémentaire	Interconnexions - réseau structurant Sada -Chiconi	SIEAM	TOUS	FRMR*, FRMG*
2	2.1	204	Complémentaire	Connexions - Raccordement des forages aux adductions structurantes	SIEAM	TOUS	FRMR*, FRMG*
2	2.6	205	Complémentaire	Recherche (6ème campagne) de forages productifs en eau souterraine	SIEAM	TOUS	FRMG*
2	2.2	208	Base	Suivi de la recharge en eau, plan d'action crise sécheresse	SIEAM / CG / DEAL	TOUS	TOUTES
2	2.2	209	Complémentaire	Interconnexions - renforcement Bouyouni-Mamoudzou	SIEAM	TOUS	FRMR*, FRMG*
2	2.2	213	Complémentaire	Campagne d'accès à l'eau potable pour limiter les risques sanitaires (reste 40 bornes fontaines en fonctionnement sur les 100 initiales)	SIEAM	TOUS	TOUTES

OF SDAGE	Orientation SDAGE	ID mesure Pdm MAYOTTE	Type de mesure	Description de la mesure du PDM du bassin DCE MAYOTTE	Maîtrise d'ouvrage	Unité de synthèse du Pdm (US-Pdm = sous secteur Mayotte)	Masse(s) d'eau concernée(s)
2	2.5	218	Complémentaire	- Contributions à la promotion de la récupération des eaux de toiture (faisabilité, assistance technique et financière) - Mise en place d'équipements économes en eau : compteurs de fuite, adaptation des robinets et points d'eau en fonction des usages, etc ...	CAPAM / DAF	TOUS	TOUTES
2	2.5	219	Complémentaire	Renforcement de la desserte et optimisation des rendements	SIEAM / SMAE	TOUS	FRMR*, FRMG*
2	2.5	220	Base	Actions en faveur d'économies d'eau douce - Mise en place d'équipements économes en eau : compteurs de fuite, adaptation des robinets et points d'eau en fonction des usages, etc ...	SIEAM / SMAE / CG	TOUS	TOUTES
2	2.5	221	Base	Actions en faveur d'économies d'eau douce - Formation des petits artisans pour la réalisation conforme des branchements individuels en eau potable (et limiter ainsi les risques de fuite)	CCI / SIEAM	TOUS	TOUTES
2	2.6	222	Complémentaire	Recensement des points d'eau et anciens réseaux d'eau (hors réseau potable). Liste de leurs usages afin d'assurer les contrôles de conformité administrative et de motiver les décisions de réhabilitation, mise en conformité, valorisation ou abandon	SIEAM, CG, Communes	TOUS	TOUTES
3	3.1	300	Complémentaire	Actions mises en oeuvre dans le cadre de l'observatoire du récif corallien (suivi de la vitalité des récifs, bilans, ...)	PNM	TOUS	FRMC*
3	3.1	301	Base	Evaluation , validation puis utilisation de la méthode "DMB tropicaux" établie dans le cadre de la thèse ASCONIT-IRSTEA avec avis des experts ONEMA. Cette méthode une fois validée localement pourra être incluse dans les dossiers de demandes d'autorisation de prélèvements.	DEAL	TOUS	FRMR*
3	3.2	302	Complémentaire	Favoriser l'émergence de projets durables de gestion concertée durable des milieux et d'entretien et restauration par des programmes de financements	DEAL / CG	TOUS	TOUTES
3	3.2	303		Opérations d'entretien et de restauration de mangroves (lutte contre érosion littorale)	Conservatoire / Parc ? / tout opérateur public ou privé	TOUS	FRMC*
3	3.2	304		Entretien / restauration Récif / herbier / plage	PNM ?	TOUS	FRMC*
3	3.2	305		Opérations de restauration de zone humide terrestre (nettoyage et revegetalisation)	ONEMA / Conservatoire / CG / Communes / tout opérateur public	TOUS	TOUTES
3	3.2	306	Complémentaire	Opérations d'entretien des milieux y compris des espaces remarquables (cours d'eau, ZH, plans d'eau)	CG / Conservatoire / ONEMA	TOUS	TOUTES
3	3.2	307	Complémentaire	Lutte contre espèces invasives, Retour d'expérience des techniques de restauration, recensement des espèces	DEAL/CG	TOUS	TOUTES

OF SDAGE	Orientation SDAGE	ID mesure PdM MAYOTTE	Type de mesure	Description de la mesure du PDM du bassin DCE MAYOTTE	Maîtrise d'ouvrage	Unité de synthèse du PdM (US-PdM = sous secteur Mayotte)	Masse(s) d'eau concernée(s)
3	3.4	308	Complémentaire	Acquisition et gestion de zones humides Gestion des milieux remarquables (Accompagner et faciliter l'attribution d'espaces remarquables par le Conservatoire du littoral, organiser la mise en place concertée de plans de gestion de ces espaces avec les collectivités locales, gestion des réserves (M'Bouzi), ...)	Conservatoire du littoral	TOUS	FRMC*
3	3.5	309	Complémentaire	Acquisitions de connaissances et études " Feuille de route érosion "	DEAL/DAAF (BRGM/CIRAD)	TOUS	TOUTES
3	3.5	310	Complémentaire	Programmes d'aménagement forestier : interventions sur les réserves forestières, interventions de restauration et d'entretien des milieux, campagnes d'informations sur le défrichement, ... suite à définition dans le cadre de la Feuille de route érosion ...	DAF	TOUS	TOUTES
3	3.5	311	Base	Police des milieux	ONEMA / Brigade nature , ...	TOUS	TOUTES
3	3.6	312	Complémentaire	Gestion des milieux remarquables / Fréquentation / Usages / Bonnes pratiques	PNM	TOUS	TOUTES
3	3.6	313	Complémentaire	Aide à la gestion durable des pêches maritimes et de l'aquaculture - repeuplement du lagon à partir du grossissement de post-larves d'espèces endémiques (AQUAMAY) - gestion des DCP (CAPAM) et suivi de la ressource autour des DCP (BIOPS) - mise en place d'un système d'attribution de licences pour la pêche autour des DCP et de la pêche à pied (CAPAM)	PNM, CAPAM, Aff Mar ??	TOUS	FRMC*
3	3.1	316	Complémentaire	Expérimentation et maintien d'un retour d'expérience sur les techniques de restauration des différents milieux (mangroves, zones humides, ripisylve, ...). Pour les mangroves en particulier, un retour d'expérience est utile sur les techniques de plantations, les espèces (front, interne ou arrière –mangrove), ces informations pourront faire l'objet d'un guide de restauration spécifique à Mayotte.	DEAL, PNM	TOUS	FRMC*

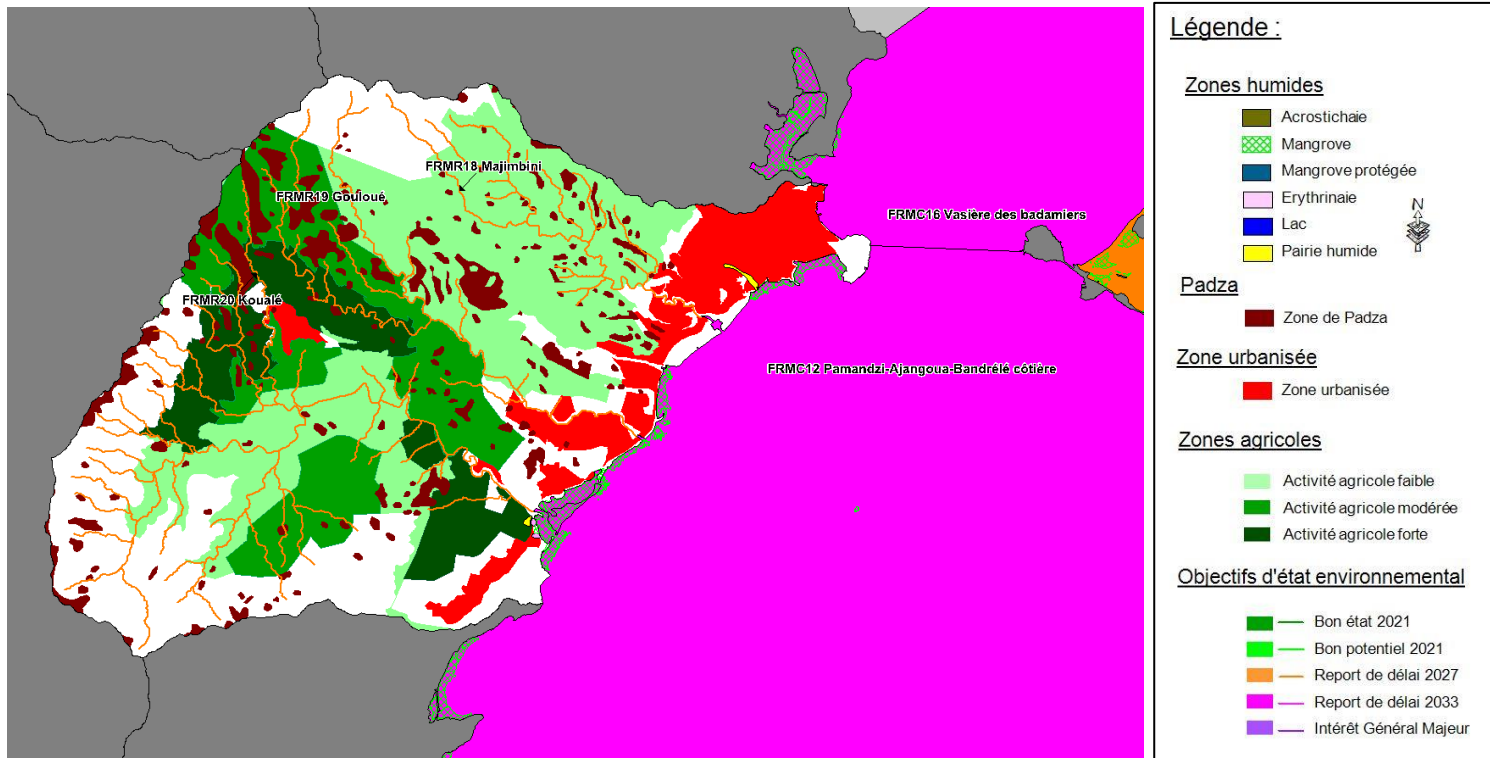
OF SDAGE	Orientation SDAGE	ID mesure PdM MAYOTTE	Type de mesure	Description de la mesure du PDM du bassin DCE MAYOTTE	Maîtrise d'ouvrage	Unité de synthèse du PdM (US-PdM = sous secteur Mayotte)	Masse(s) d'eau concernée(s)
4	4.1	400	Base	Mise en place des référentiels nationaux sur l'eau (SIE, rapportage national et européen)	DEAL	TOUS	TOUTES
4	4.1	401	Base	Campagnes de suivis de la qualité des eaux (programme de surveillance DCE)	DEAL / PNM / BRGM	TOUS	TOUTES
4	4.1	402	Complémentaire	Participation de Mayotte aux groupes de travail, échanges REX DOM et définition méthodes adaptées aux tropiques	DEAL	TOUS	TOUTES
4	4.2	404	Base	Etude de préfiguration et opportunité de la création d'un office de l'eau à Mayotte	CG	TOUS	TOUTES
4	4.3	405	Complémentaire	Actions de sensibilisation dans le domaine de l'eau : - Etude de la mise en place d'une structure d'Education à l'environnement de type CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement), - Elaboration de supports pédagogiques ou l'adaptation à Mayotte de supports existants, - Journées d'actions pédagogiques dans le domaine de l'eau pour les scolaires, - Journée de l'eau, - Vulgarisation et diffusion des indicateurs de suivi du SDAGE et du Programme de mesures par le Comité de Bassin, - ...	Tous Acteurs	TOUS	TOUTES
4	4.3	406	Base	Joindre annuellement à la facture d'eau une information sur le prix de l'eau et de l'assainissement (raccordements) ainsi qu'une information sur la qualité de l'eau distribuée	SMAE SIEAM ARS	TOUS	TOUTES
4	4.4	407	Complémentaire	Organisation d'actions de formation dans le domaine de l'eau à destination de l'ensemble des acteurs institutionnels de l'île (équipes techniques y compris) : sessions de formation CNFPT, réseau de l'Institut Français des Formateurs Risques majeurs et protection de l'Environnement à activer sur Mayotte,	Tous Acteurs	TOUS	TOUTES
4	4.8	408	Complémentaire	Etudier la mise en place de fonds de solidarité pour l'accès à l'eau, la limitation des consommations, le raccordement à l'assainissement collectif Analyse des tranches de tarification du point de vue social	SIEAM / CG / SMAE	TOUS	TOUTES
4	4.5	409	Complémentaire	Accompagnement des collectivités et porteurs de projets (AMO) dans les dialogues amont de l'instruction pour la mise en œuvre de mesures de gestion des eaux pluviales et de la gestion des déchets	DEAL	TOUS	TOUTES

4.2. US_PDM 300 : PETITE TERRE



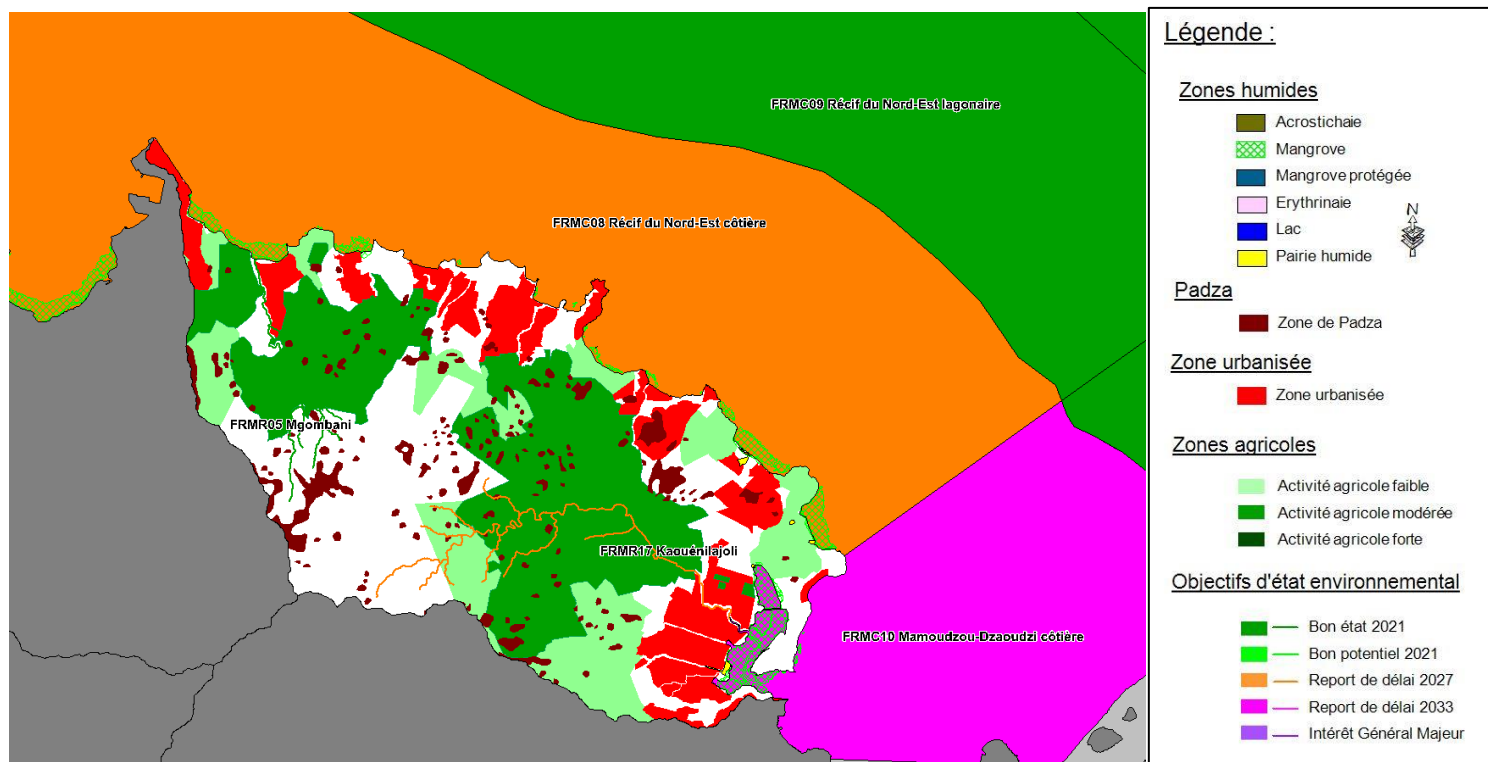
OF SDAGE	Orientation SDAGE	ID mesure PdM MAYOTTE	Type de mesure	Description de la mesure du PDM du bassin DCE MAYOTTE	Maîtrise d'ouvrage	Unité de synthèse du PdM (US-PdM = sous secteur Mayotte)	Masse(s) d'eau concernée(s)
1	1.1	101	Base	Investissements structurants pour le réseau de collecte, les branchements et les transferts - Petite Terre	SIEAM	300	FRMC10, FRMC12, FRMC13, FRMC16, FRMC11
1	1.1	117	Base	STEU Petite Terre	SIEAM	300	FRMC10, FRMC12, FRMC13, FRMC16, FRMC11
1	1.3	140	Complémentaire	Réhabilitation des 5 anciennes décharges (Dzoumonié, Hamaha, Chirongui, Hachiké, Badamiers)	SIDEVAM / CG	303, 302, 306, 305, 300	FRMR02, FRMC08, FRMC10, FRMC03, FRMC04, FRMR16, FRMC11
1	1.3	142	Complémentaire	Mise en place de déchetteries (Mamoudzou + Petite Terre)	SIDEVAM / CG	300, 301	FRMC10, FRMC12, FRMC11, FRMC13, FRMC16
1	1.4	145	Complémentaire	Gérer les eaux pluviales tant du point de vue qualitatif que quantitatif afin de réduire les apports polluants dans les cours d'eau et au lagon et la mise en sécurité des biens et des personnes. Incitation communes SDEP avec aspect qualitatif Zones prioritaires par le 9ième FED : Zones ciblées 9ième FED (Mtsamboro, Hamjago, Mtsahara, Kaweni, Hamaha, Mtsapere, Doujani, Passamainty, Tsounzou I et II, Sada, Labattoir, Pamandzi) : Finaliser car seuls les travaux d'urgence ont été réalisés	DEAL / CG	303, 302, 305, 300	FRMC06, FRMC10, FRMR17, FRMC12, FRMR18, FRMR19, FRMR20, FRMC04, FRMC13
1	1.7	154	Base	Mise en oeuvre du plan d'action AAC captage Grenelle de la prise d'eau en mer de Petite Terre (Pamandzi)	SIEAM / DEAL / CCI (aéroport)	300	FRMC13
1	1.10	157	Base	Action de contrôle sur les eaux de ruissellement des ports , ateliers de réparations, zones de carénage,...	DEAL (ex DRIRE)	300, 301, 303, 304, 307	FRMC10, FRMC12, FRMC16, FRMC01, FRMC04, FRMC06, FMC08
1	1.10	158	Base	Réduire les apports polluants des activités maritimes et côtières - Améliorer sur les aménagements existants et planifier pour les extensions et nouveaux aménagements portuaires et côtiers la gestion des eaux pluviales et des rejets polluants (aires de débarquements, aire de carénages,) - Doter Mayotte des aménagements nécessaires pour l'entretien non polluant des bateaux	CG / Aff MAR / industriels	300, 301, 303, 304, 307	FRMC10, FRMC12, FRMC16, FRMC01, FRMC04, FRMC06, FMC08
1	1.10	159	Base	Controles et suivi des installations portuaires et de plaisance	DEAL, Aff Mar	300, 301, 303, 304, 307	FRMC10, FRMC12, FRMC16, FRMC01, FRMC04, FRMC06, FMC08
1	1.1	160	Complémentaire	Etude de faisabilité d'injection des effluents de la future STEP de Petite Terre dans le milieu souterrain (nappe saumâtre considérée comme non utilisable pour AEP), ceci dans l'objectif de réduire les rejets vers le lagon.	SIEAM/BRGM	300	FRMG003
2	2.1	206	Complémentaire	Etude AVP usine de dessalement,(sites potentiels : Ironi Bé, Pamandzi,Longoni Port (Nord et Sud), Badamiers)	SIEAM	300, 303, 309	FRMC11, FRMC12, FRMC13, FRMC16, FRMC08
2	2.3	214	Base	Finalisation des procédures réglementaires (DUP) pour les captages AEP (PPC phase 1)	SIEAM / ARS	300, 301,302,303,305	FRMR02 , FRMR03,, FRMR15, FRMR19, FRMR20, FRMG006, FRMG004, FRMG002, FRMC11
2	2.3	216	Base	Travaux de mise en conformité des captages et leurs périmètres de protection - captages PPC phase 1	SIEAM	300, 301,302,303,305	FRMR02 , FRMR03, FRMR15, FRMR19, FRMR20, FRMG006, FRMG004, FRMG002, FRMC11

4.3. US_PDM 301 : MAMOUDZOU



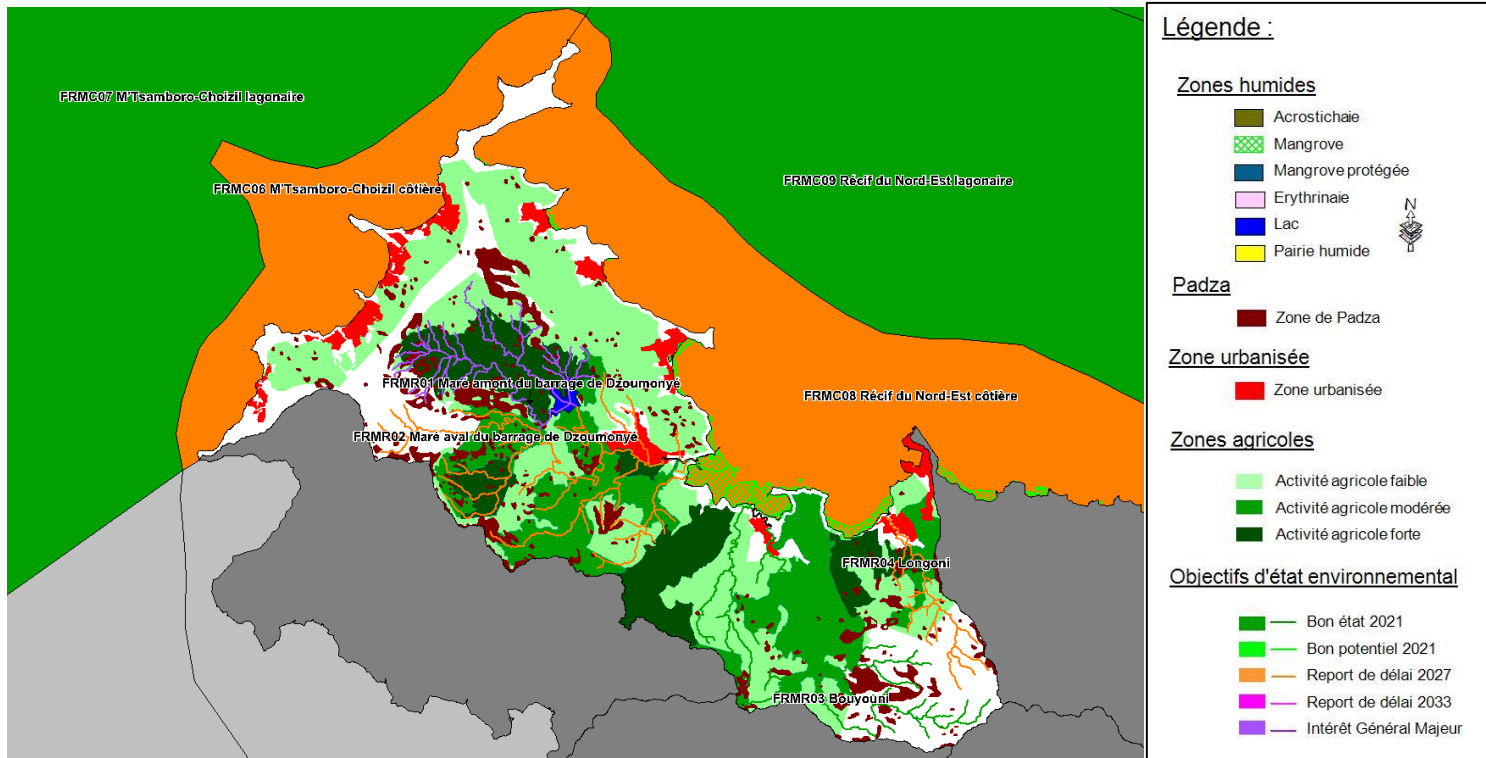
OF SDAGE	Orientation SDAGE	ID mesure PdM MAYOTTE	Type de mesure	Description de la mesure du PDM du bassin DCE MAYOTTE	Maîtrise d'ouvrage	Unité de synthèse du PdM (US-PdM = sous secteur Mayotte)	Masse(s) d'eau concernée(s)
1	1.1	100	Base	Investissements structurants pour le réseau de collecte, les branchements et les transferts - Mamoudzou	SIEAM	301	FRMC10, FRMC12, FRMC13
1	1.1	118	Base	STEU Mamoudzou	SIEAM	301	FRMC10, FRMC12, FRMC13
1	1.3	142	Complémentaire	Mise en place de déchetteries (Mamoudzou + Petite Terre)	SIDEVAM / CG	300, 301	FRMC10, FRMC12, FRMC11, FRMC13, FRMC16
1	1.7	153	Base	Mise en oeuvre du plan d'action AAC captage Grenelle de la Gouloué	SIEAM / DEAL	301	FRMR19, FRMG002, FRMC12
1	1.8	155	Complémentaire	indicative priorisée "Etat des lieux DCE des pressions" : FRMR02, Rivière Maré en aval du barrage de Dzoumonyé (22 sites recensés) ; FRMR03, Rivière Bouyouni (19 sites recensés) ; FRMR15, Rivière Orouvéni en aval du barrage de Combani (39 sites recensés) ; FRMR19, Rivière Gouloué (12 sites recensés) ; FRMR20, Rivière Koualé (31 sites recensés) ; FRMR21, Rivière Dembéni (14 sites recensés), FRMR16, Rivière Coconi (23 sites recensés) ;	CG / SIEAM / ARS / ONEMA	301 ,309, 305, 303	FRMR02, FRMR03, FRMR15, FRMR19, FRMR20, FRMR21, FRMR16, FRMC12, FRMC04, FRMC08
1	1.10	157	Base	Action de contrôle sur les eaux de ruissellement des ports , ateliers de réparations, zones de carénage,...	DEAL (ex DRIRE)	300, 301, 303, 304, 307	FRMC10, FRMC12, FRMC16, FRMC01, FRMC04, FRMC06, FMC08
1	1.10	158	Base	Réduire les apports polluants des activités maritimes et côtières - Améliorer sur les aménagements existants et planifier pour les extensions et nouveaux aménagements portuaires et côtiers la gestion des eaux pluviales et des rejets polluants (aires de débarquements, aire de carénages,) - Doter Mayotte des aménagements nécessaires pour l'entretien non polluant des bateaux	CG / Aff MAR / industriels	300, 301, 303, 304, 307	FRMC10, FRMC12, FRMC16, FRMC01, FRMC04, FRMC06, FMC08
1	1.10	159	Base	Controles et suivi des installations portuaires et de plaisance	DEAL, Aff Mar	300, 301, 303, 304, 307	FRMC10, FRMC12, FRMC16, FRMC01, FRMC04, FRMC06, FMC08
2	2.2	212	Complémentaire	Construction usine de potabilisation de Passamainty	SIEAM	301	FRMR19, FRMR20
2	2.3	214	Base	Finalisation des procédures réglementaires (DUP) pour les captages AEP (PPC phase 1)	SIEAM / ARS	300, 301,302,303,305	FRMR02 , FRMR03,, FRMR15, FRMR19, FRMR20, FRMG006, FRMG004, FRMG002, FRMC11
2	2.3	216	Base	Travaux de mise en conformité des captages et leurs périmètres de protection - captages PPC phase 1	SIEAM	300, 301,302,303,305	FRMR02 , FRMR03, FRMR15, FRMR19, FRMR20, FRMG006, FRMG004, FRMG002, FRMC11
3	3.6	314	Complémentaire	Mise en place des équipements pour le maintien des débits réservés et de la continuité écologique sur les prises d'eau (AEP) en cours d'eau Ensemble des captages AEP en rivière (= 16 captages). (attention pas de code OSMOSE qui convient : la mesure est divisée en 2 mesures MIA0301 et RES0602), les coûts sont répartis entre les deux mesures .	SIEAM	301, 303, 304, 305	FRMR02, FRMR04, FRMR08, FRMR13, FRMR03, FRMR15, FRMR19, FRMR20
3	3.6	315	Complémentaire	Mise en place des équipements pour le maintien des débits réservés et de la continuité écologique sur les prises d'eau (AEP) en cours d'eau Ensemble des captages AEP en rivière (= 16 captages). (attention pas de code OSMOSE qui convient : la mesure est divisée en 2 mesures MIA0301 et RES0602), les coûts sont répartis entre les deux mesures .	SIEAM	301, 303, 304, 305	FRMR02, FRMR04, FRMR08, FRMR13, FRMR03, FRMR15, FRMR19, FRMR20

4.4. US_PDM 302 : KOUNGOU



OF SDAGE	Orientation SDAGE	ID mesure PdM MAYOTTE	Type de mesure	Description de la mesure du PDM du bassin DCE MAYOTTE	Maîtrise d'ouvrage	Unité de synthèse du PdM (US-PdM = sous secteur Mayotte)	Masse(s) d'eau concernée(s)
1	1.1	102	Base	Investissements structurants pour le réseau de collecte, les branchements et les transferts - Kougou	SIEAM	302	FRMC08, FRMC09
1	1.1	119	Base	STEU Kougou	SIEAM	302	FRMC08, FRMC09
1	1.3	140	Complémentaire	Réhabilitation des 5 anciennes décharges (Dzoumonié, Hamaha, Chirongui, Hachiké, Badamiers)	SIDEVAM / CG	303, 302, 306, 305, 300	FRMR02, FRMC08, FRMC10, FRMC03, FRMC04, FRMR16, FRMC11
1	1.4	145	Complémentaire	Gérer les eaux pluviales tant du point de vue qualitatif que quantitatif afin de réduire les apports polluants dans les cours d'eau et au lagon et la mise en sécurité des biens et des personnes. Incitation communes SDEP avec aspect qualitatif Zones prioritaires par le 9ième FED : Zones ciblées 9ième FED (Mtsamboro, Hamjago, Mtsahara, Kaweni, Hamaha, Mtsapere, Doujani, Passamainty, Tsounzou I et II, Sada, Labattoir, Pamandzi) : Finaliser car seuls les travaux d'urgence ont été réalisés	DEAL / CG	303, 302, 305, 300	FRMC06, FRMC10, FRMR17, FRMC12, FRMR18, FRMR19, FRMR20, FRMC04, FRMC13
2	2.3	214	Base	Finalisation des procédures réglementaires (DUP) pour les captages AEP (PPC phase 1)	SIEAM / ARS	300, 301,302,303,305	FRMR02, FRMR03,, FRMR15, FRMR19, FRMR20, FRMG006, FRMG004, FRMG002, FRMC11
2	2.3	216	Base	Travaux de mise en conformité des captages et leurs périmètres de protection - captages PPC phase 1	SIEAM	300, 301,302,303,305	FRMR02, FRMR03, FRMR15, FRMR19, FRMR20, FRMG006, FRMG004, FRMG002, FRMC11

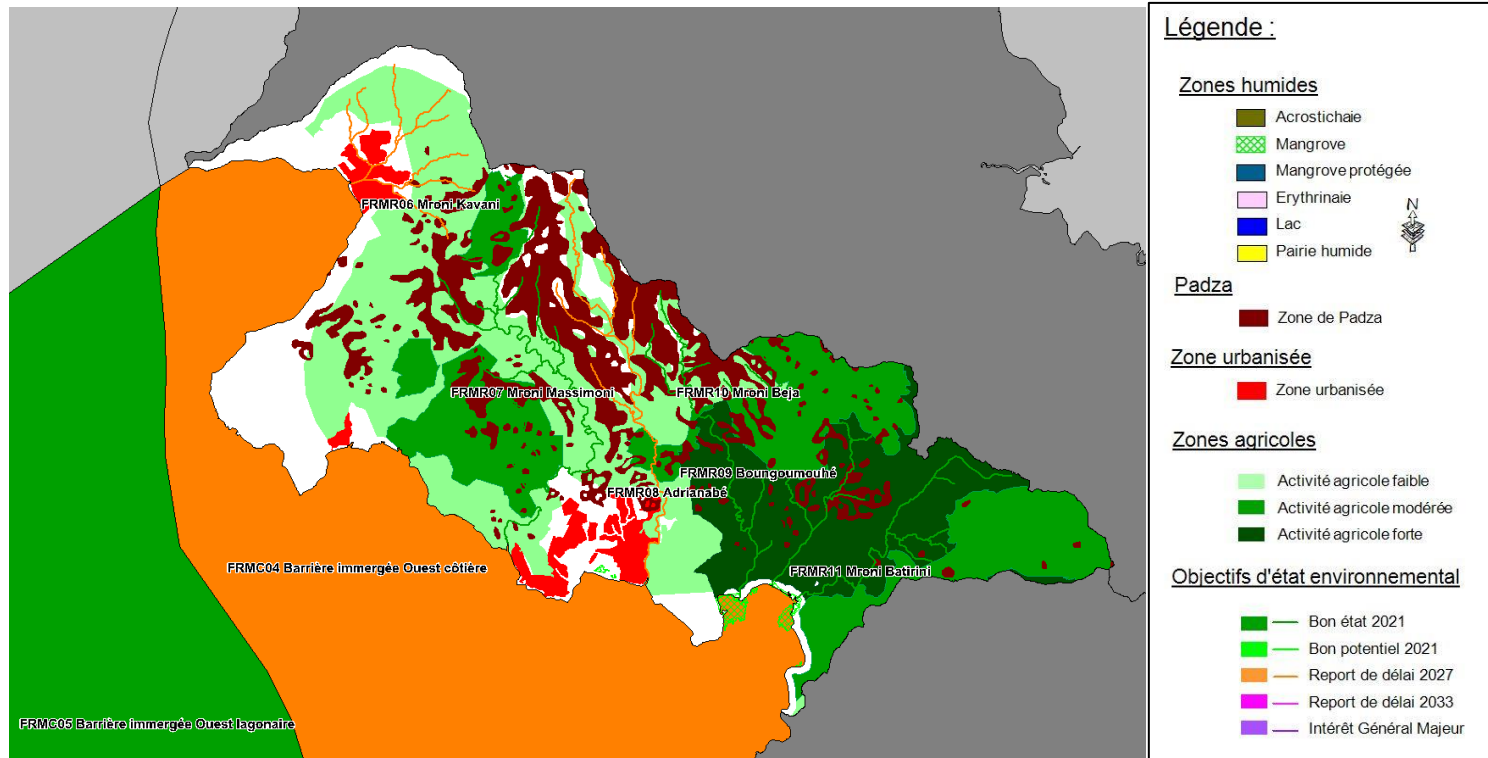
4.5. US_PDM 303 : MSTAMBORO BANDRABOUA



OF SDAGE	Orientation SDAGE	ID mesure PdM MAYOTTE	Type de mesure	Description de la mesure du PDM du bassin DCE MAYOTTE	Maîtrise d'ouvrage	Unité de synthèse du PdM (US-PdM = sous secteur Mayotte)	Masse(s) d'eau concernée(s)
1	1.1	107	Base	Investissements structurants pour le réseau de collecte, les branchements et les transferts - Bandraboua	SIEAM	303	FRMC08, FRMC09
1	1.1	113	Base	Investissements structurants pour le réseau de collecte, les branchements et les transferts - Mtsamboro	SIEAM	303	FRMC06, FRMC07
1	1.1	124	Base	STEU Bandraboua	SIEAM	303	FRMC08, FRMC09
1	1.1	130	Base	STEU Mtsamboro	SIEAM	303	FRMC06, FRMC07
1	1.3	140	Complémentaire	Réhabilitation des 5 anciennes décharges (Dzoumonié, Hamaha, Chirongui, Hachiké, Badamiers)	SIDEVAM / CG	303, 302, 306, 305, 300	FRMR02, FRMC08, FRMC10, FRMC03, FRMC04, FRMR16, FRMC11
1	1.3	141	Complémentaire	CET Dzoumonié : mettre en place un observatoire des déchets, contrôle et analyses environnementales à mettre en place en routine dès le démarrage	SIDEVAM	303	FRMR02, FRMR01
1	1.4	145	Complémentaire	Gérer les eaux pluviales tant du point de vue qualitatif que quantitatif afin de réduire les apports polluants dans les cours d'eau et au lagon et la mise en sécurité des biens et des personnes. Incitation communes SDEP avec aspect qualitatif Zones prioritaires par le 9ieme FED : Zones ciblées 9ième FED (Mtsamboro, Hamjago, Mtsahara, Kaweni, Hamaha, Mtsapere, Doujani, Passamainty, Tsounzou I et II, Sada, Labattoir, Pamandzi) : Finaliser car seuls les travaux d'urgence ont été réalisés	DEAL / CG	303, 302, 305, 300	FRMC06, FRMC10, FRMR17, FRMC12, FRMR18, FRMR19, FRMR20, FRMC04, FRMC13
1	1.7	149	Base	Mise en œuvre des Mesures Agro-environnementales et bonnes conditions agro-environnementales définies pour Mayotte en priorité sur les zone sprioritaires définies dans le cadre du SDHA : Sud Combani, Miréréni, Combani Tsingoni, Dapani, Nord Dzoumonié	CAPAM / DAF	305, 306,303	FRMR15, FRMG004, FRMC04, FRMG005, FRMC03, FRMR13, FRMR25, FRMC01, FRMG001, FRMR01, FRM02
1	1.7	150	Base	Mise en oeuvre du plan d'action AAC captage Grenelle de Méresse	SIEAM / DEAL / DAF	303	FRMR03, FRMG002, FRMC08
1	1.7	151	Base	Mise en oeuvre du plan d'action AAC captage Grenelle de Bouyouni	SIEAM / DEAL	303	FRMR03, FRMG002, FRMC08
1	1.8	155	Complémentaire	indicative priorisée "Etat des lieux DCE des pressions" : FRMR02, Rivière Maré en aval du barrage de Dzoumonyé (22 sites recensés) ; FRMR03, Rivière Bouyouni (19 sites recensés) ; FRMR15, Rivière Orovéni en aval du barrage de Combani (39 sites recensés) ; FRMR19, Rivière Gouloué (12 sites recensés) ; FRMR20, Rivière Koualé (31 sites recensés) ; FRMR21, Rivière Dombéni (14 sites recensés), FRMR16, Rivière Coconi (23 sites recensés) ;	CG / SIEAM / ARS / ONEMA	301 ,309, 305, 303	FRMR02, FRMR03, FRMR15, FRMR19, FRMR20, FRMR21, FRMR16, FRMC12, FRMC04, FRMC08
1	1.10	157	Base	Action de contrôle sur les eaux de ruissellement des ports , ateliers de réparations, zones de carénage,...	DEAL (ex DRIRE)	300, 301, 303, 304, 307	FRMC10, FRMC12, FRMC16, FRMC01, FRMC04, FRMC06, FMC08
1	1.10	158	Base	Réduire les apports polluants des activités maritimes et côtières - Améliorer sur les aménagements existants et planifier pour les extensions et nouveaux aménagements portuaires et côtiers la gestion des eaux pluviales et des rejets polluants (aires de débarquements, aire de carénages,) - Doter Mayotte des aménagements nécessaires pour l'entretien non polluant des bateaux	CG / Aff MAR / industriels	300, 301, 303, 304, 307	FRMC10, FRMC12, FRMC16, FRMC01, FRMC04, FRMC06, FMC08
1	1.10	159	Base	Controles et suivi des installations portuaires et de plaisance	DEAL, Aff Mar	300, 301, 303, 304, 307	FRMC10, FRMC12, FRMC16, FRMC01, FRMC04, FRMC06, FMC08

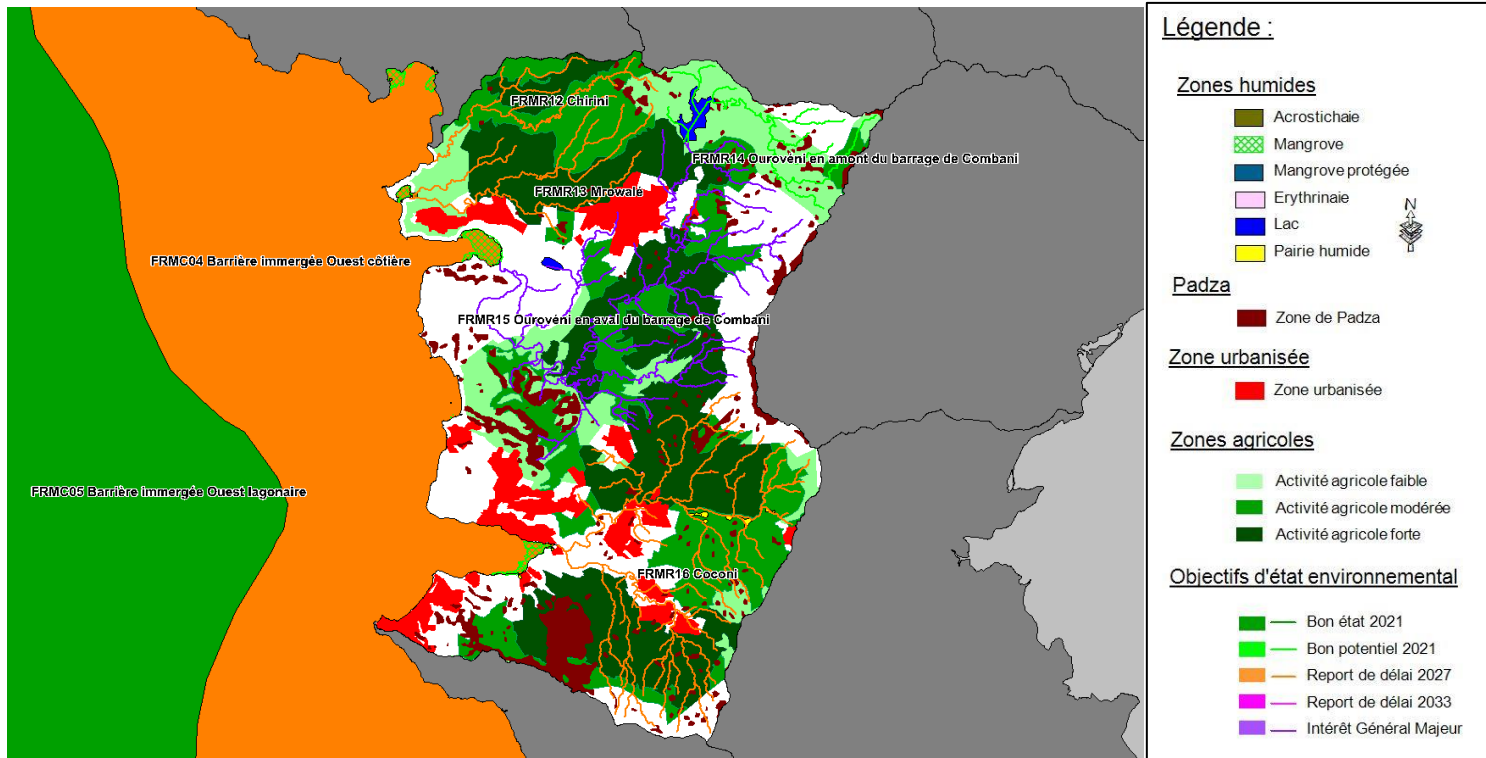
OF SDAGE	Orientation SDAGE	ID mesure PdM MAYOTTE	Type de mesure	Description de la mesure du PDM du bassin DCE MAYOTTE	Maîtrise d'ouvrage	Unité de synthèse du PdM (US-PdM = sous secteur Mayotte)	Masse(s) d'eau concernée(s)
2	2.1	206	Complémentaire	Etude AVP usine de dessalement,(sites potentiels : Ironi Bé, Pamandzi,Longoni Port (Nord et Sud), Badamiers)	SIEAM	300, 303, 309	FRMC11, FRMC12, FRMC13, FRMC16, FRMC08
2	2.2	207	Complémentaire	Etude diagnostic et audit des grands ouvrages de mobilisation de la ressource en eau (Dzoumonié, Combani)	SIEAM	305, 303	FRMR01, FRMR14
2	2.2	211	Complémentaire	Extension de l'usine de potabilisation de Bouyouini	SIEAM	303	FRMR03
2	2.3	214	Base	Finalisation des procédures réglementaires (DUP) pour les captages AEP (PPC phase 1)	SIEAM / ARS	300, 301,302,303,305	FRMR02 , FRMR03,, FRMR15, FRMR19, FRMR20, FRMG006, FRMG004, FRMG002, FRMC11
2	2.3	215	Base	Finalisation des procédures réglementaires (DUP) pour les captages AEP (PPC phase 2)	SIEAM / ARS	303, 304, 305, 306, 307	FRMR02, FRMR04, FRMR08, FRMR13, FRMG001, FRMG004, FRMG005
2	2.3	216	Base	Travaux de mise en conformité des captages et leurs périmètres de protection - captages PPC phase 1	SIEAM	300, 301,302,303,305	FRMR02 , FRMR03, FRMR15, FRMR19, FRMR20, FRMG006, FRMG004, FRMG002, FRMC11
2	2.3	217	Base	Travaux de mise en conformité des captages et leurs périmètres de protection - captages PPC phase 2	SIEAM	303, 304, 305, 306, 307	FRMR02, FRMR04, FRMR08, FRMR13, FRMG001, FRMG004, FRMG005
3	3.6	314	Complémentaire	Mise en place des équipements pour le maintien des débits réservés et de la continuité écologique sur les prises d'eau (AEP) en cours d'eau Ensemble des captages AEP en rivière (= 16 captages). (attention pas de code OSMOSE qui convient : la mesure est divisée en 2 mesures MIA0301 et RES0602), les coûts sont répartis entre les deux mesures .	SIEAM	301, 303, 304, 305	FRMR02, FRMR04, FRMR08, FRMR13, FRMR03, FRMR15, FRMR19, FRMR20
3	3.6	315	Complémentaire	Mise en place des équipements pour le maintien des débits réservés et de la continuité écologique sur les prises d'eau (AEP) en cours d'eau Ensemble des captages AEP en rivière (= 16 captages). (attention pas de code OSMOSE qui convient : la mesure est divisée en 2 mesures MIA0301 et RES0602), les coûts sont répartis entre les deux mesures .	SIEAM	301, 303, 304, 305	FRMR02, FRMR04, FRMR08, FRMR13, FRMR03, FRMR15, FRMR19, FRMR20

4.6. US_PDM 304 : SADA- ACOUA



OF SDAGE	Orientation SDAGE	ID mesure PdM MAYOTTE	Type de mesure	Description de la mesure du PDM du bassin DCE MAYOTTE	Maîtrise d'ouvrage	Unité de synthèse du PdM (US-PdM = sous secteur Mayotte)	Masse(s) d'eau concernée(s)
1	1.1	105	Base	Investissements structurants pour le réseau de collecte, les branchements et les transferts - Acoua	SIEAM	304	FRMC04, FRMC05, FRMR06
1	1.1	106	Base	Investissements structurants pour le réseau de collecte, les branchements et les transferts - Mtsangamouji	SIEAM	304	FRMC04, FRMC05
1	1.1	122	Base	STEU Acoua	SIEAM	304	FRMC04, FRMC05, FRMR06
1	1.1	123	Base	STEU Mtsangamouji	SIEAM	304	FRMC04, FRMC05
1	1.10	157	Base	Action de contrôle sur les eaux de ruissellement des ports , ateliers de réparations, zones de carénage,...	DEAL (ex DRIRE)	300, 301, 303, 304, 307	FRMC10, FRMC12, FRMC16, FRMC01, FRMC04, FRMC06, FMC08
1	1.10	158	Base	Réduire les apports polluants des activités maritimes et côtières - Améliorer sur les aménagements existants et planifier pour les extensions et nouveaux aménagements portuaires et côtiers la gestion des eaux pluviales et des rejets polluants (aires de débarquements, aire de carénages,) - Doter Mayotte des aménagements nécessaires pour l'entretien non polluant des bateaux	CG / Aff MAR / industriels	300, 301, 303, 304, 307	FRMC10, FRMC12, FRMC16, FRMC01, FRMC04, FRMC06, FMC08
1	1.10	159	Base	Controles et suivi des installations portuaires et de plaisance	DEAL, Aff Mar	300, 301, 303, 304, 307	FRMC10, FRMC12, FRMC16, FRMC01, FRMC04, FRMC06, FMC08
2	2.3	215	Base	Finalisation des procédures réglementaires (DUP) pour les captages AEP (PPC phase 2)	SIEAM / ARS	303, 304, 305, 306, 307	FRMR02, FRMR04, FRMR08, FRMR13, FRMG001, FRMG004, FRMG005
2	2.3	217	Base	Travaux de mise en conformité des captages et leurs périmètres de protection - captages PPC phase 2	SIEAM	303, 304, 305, 306, 307	FRMR02, FRMR04, FRMR08, FRMR13, FRMG001, FRMG004, FRMG005
3	3.6	314	Complémentaire	Mise en place des équipements pour le maintien des débits réservés et de la continuité écologique sur les prises d'eau (AEP) en cours d'eau Ensemble des captages AEP en rivière (= 16 captages). (attention pas de code OSMOSE qui convient : la mesure est divisée en 2 mesures MIA0301 et RES0602), les coûts sont répartis entre les deux mesures .	SIEAM	301, 303, 304, 305	FRMR02, FRMR04, FRMR08, FRMR13, FRMR03, FRMR15, FRMR19, FRMR20
3	3.6	315	Complémentaire	Mise en place des équipements pour le maintien des débits réservés et de la continuité écologique sur les prises d'eau (AEP) en cours d'eau Ensemble des captages AEP en rivière (= 16 captages). (attention pas de code OSMOSE qui convient : la mesure est divisée en 2 mesures MIA0301 et RES0602), les coûts sont répartis entre les deux mesures .	SIEAM	301, 303, 304, 305	FRMR02, FRMR04, FRMR08, FRMR13, FRMR03, FRMR15, FRMR19, FRMR20

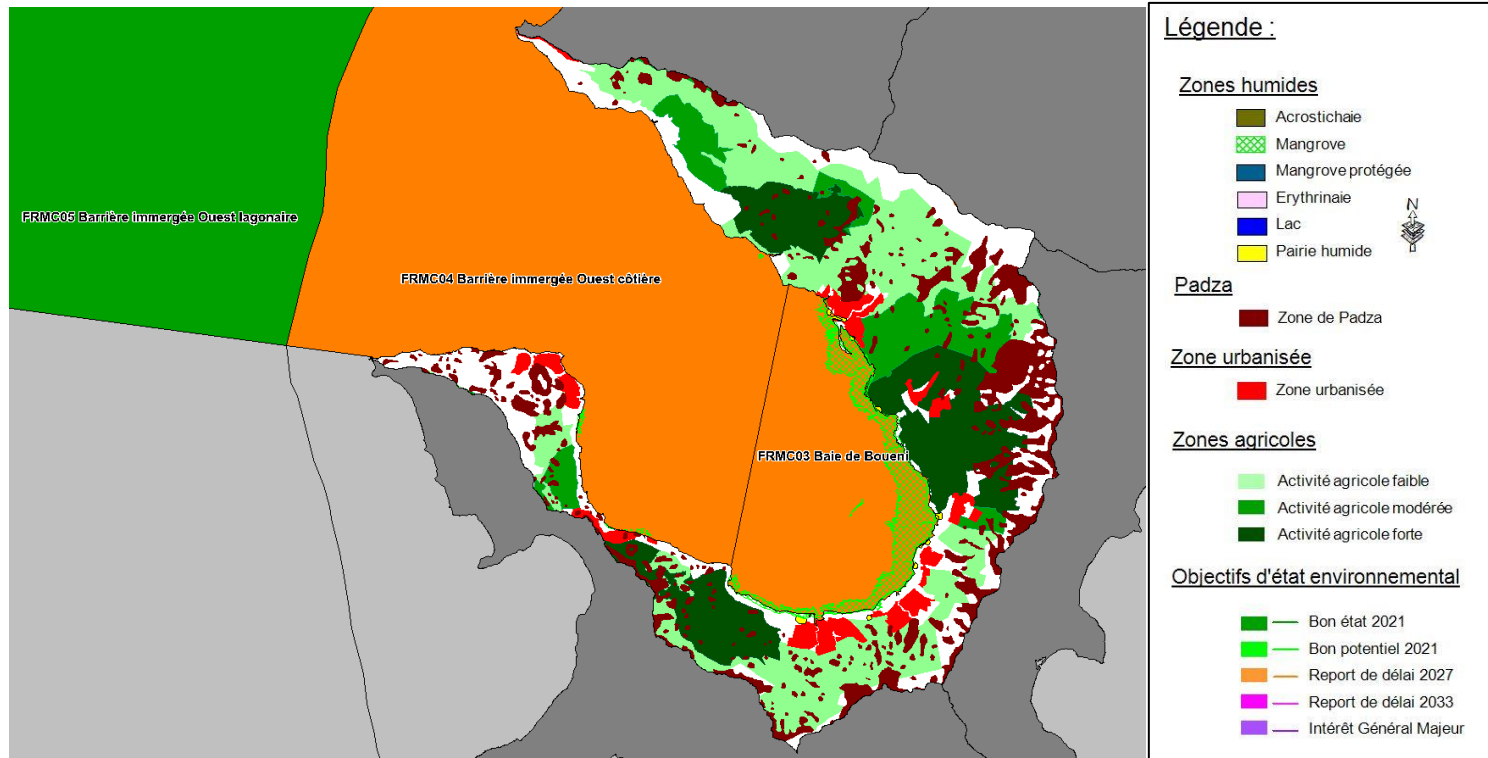
4.7. US_PDM 305 : TSINGONI – SADA



OF SDAGE	Orientation SDAGE	ID mesure PdM MAYOTTE	Type de mesure	Description de la mesure du PDM du bassin DCE MAYOTTE	Maîtrise d'ouvrage	Unité de synthèse du PdM (US-PdM = sous secteur Mayotte)	Masse(s) d'eau concernée(s)
1	1.1	103	Base	Investissements structurants pour le réseau de collecte, les branchements et les transferts - Sada	SIEAM	305	FRMC04, FRMC05
1	1.1	104	Base	Investissements structurants pour le réseau de collecte, les branchements et les transferts - Tsingoni	SIEAM	305	FRMC04, FRMC05
1	1.1	110	Base	Investissements structurants pour le réseau de collecte, les branchements et les transferts - Chiconi	SIEAM	305	FRMC04, FRMC05
1	1.1	114	Base	Investissements structurants pour le réseau de collecte, les branchements et les transferts - Ouangani	SIEAM	305	FRMC04, FRMC05, FRMR16
1	1.1	120	Base	STEU Sada	SIEAM	305	FRMC04, FRMC05
1	1.1	121	Base	STEU Tsingoni-Combani	SIEAM	305	FRMC04, FRMC05
1	1.1	127	Base	STEU Chiconi	SIEAM	305	FRMC04, FRMC05
1	1.1	131	Base	STEU Ouangani	SIEAM	305	FRMC04, FRMC05, FRMR16
1	1.3	140	Complémentaire	Réhabilitation des 5 anciennes décharges (Dzoumonié, Hamaha, Chirongui, Hachiké, Badamiers)	SIDEVAM / CG	303, 302, 306, 305, 300	FRMR02, FRMC08, FRMC10, FRMC03, FRMC04, FRMR16, FRMC11
1	1.4	145	Complémentaire	Gérer les eaux pluviales tant du point de vue qualitatif que quantitatif afin de réduire les apports polluants dans les cours d'eau et au lagon et la mise en sécurité des biens et des personnes. Incitation communes SDEP avec aspect qualitatif Zones prioritaires par le 9ieme FED : Zones ciblées 9ième FED (Mtsamboro, Hamjago, Mtsahara, Kaweni, Hamaha, Mtsapere, Doujani, Passamainty, Tsounzou I et II, Sada, Labattoir, Pamandzi) : Finaliser car seuls les travaux d'urgence ont été réalisés	DEAL / CG	303, 302, 305, 300	FRMC06, FRMC10, FRMR17, FRMC12, FRMR18, FRMR19, FRMR20, FRMC04, FRMC13
1	1.7	149	Base	Mise en œuvre des Mesures Agro-environnementales et bonnes conditions agro-environnementales définies pour Mayotte en priorité sur les zone sprioritaires définies dans le cadre du SDHA : Sud Combani, Miréréni, Combani Tsingoni, Dapani, Nord Dzoumonié	CAPAM / DAF	305, 306,303	FRMR15, FRMG004, FRMC04, FRMG005, FRMC03, FRMR13, FRMR25, FRMC01, FRMG001, FRMR01, FRM02
1	1.7	152	Base	Mise en oeuvre du plan d'action AAC captage Grenelle de l'Ourovéni	SIEAM / DEAL	305	FRMR14, FRMG002, FRMC04
1	1.8	155	Complémentaire	indicative priorisée "Etat des lieux DCE des pressions" : FRMR02, Rivière Maré en aval du barrage de Dzoumonyé (22 sites recensés) ; FRMR03, Rivière Bouyouini (19 sites recensés) ; FRMR15, Rivière Orouvéni en aval du barrage de Combani (39 sites recensés) ; FRMR19, Rivière Gouloué (12 sites recensés) ; FRMR20, Rivière Koualé (31 sites recensés) ; FRMR21, Rivière Dembéni (14 sites recensés), FRMR16, Rivière Coconi (23 sites recensés) ;	CG / SIEAM / ARS / ONEMA	301 ,309, 305, 303	FRMR02, FRMR03, FRMR15, FRMR19, FRMR20, FRMR21, FRMR16, FRMC12, FRMC04, FRMC08

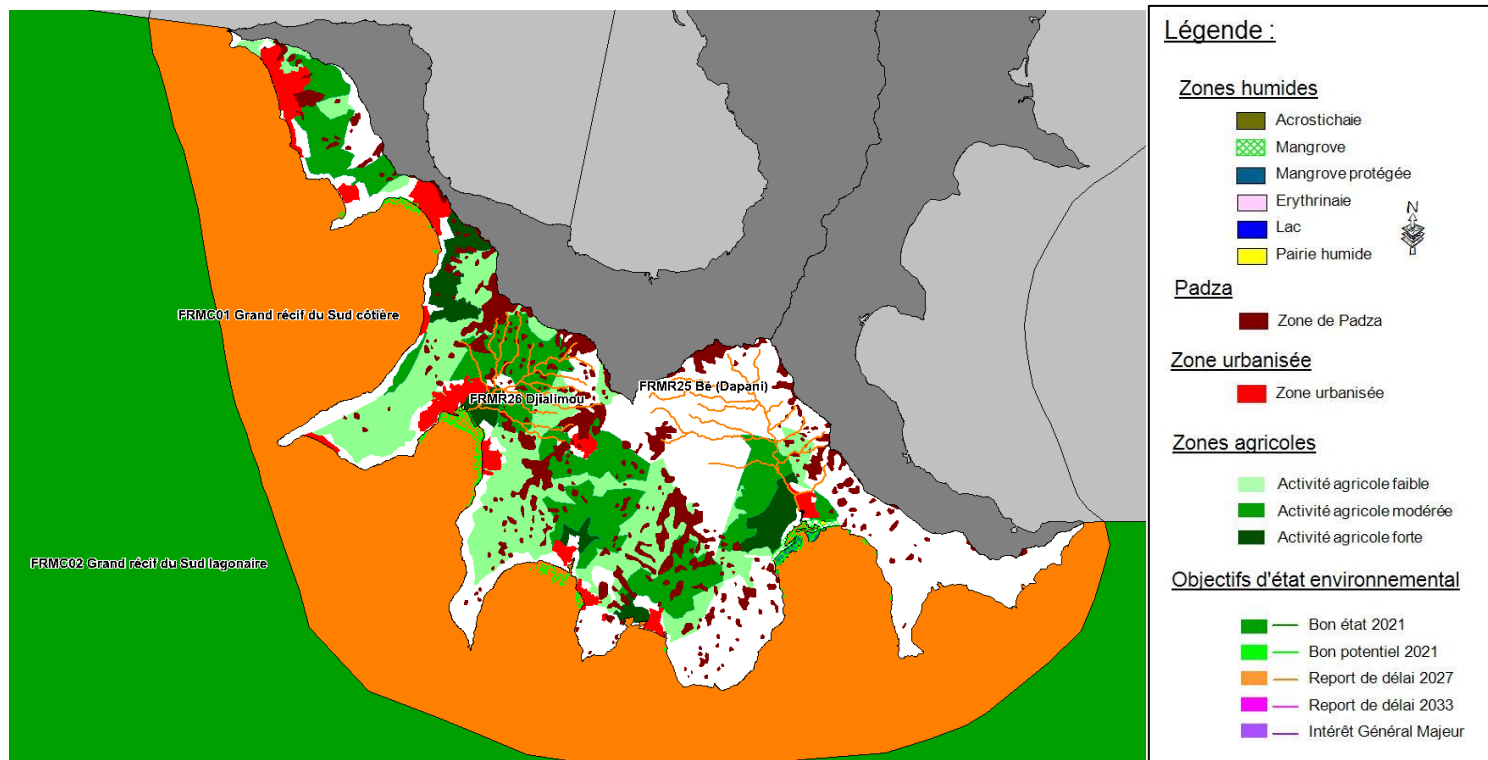
OF SDAGE	Orientation SDAGE	ID mesure PdM MAYOTTE	Type de mesure	Description de la mesure du PDM du bassin DCE MAYOTTE	Maîtrise d'ouvrage	Unité de synthèse du PdM (US-PdM = sous secteur Mayotte)	Masse(s) d'eau concernée(s)
2	2.1	202	Complémentaire	3ième retenue Orovéni : prioritaire sur le long terme 2027 A l'horizon 2021 : avancer dans les études (PRO), la mobilisation du foncier, les procédures administratives et réglementaires (impacts....)	SIEAM	305	FRMR14
2	2.2	207	Complémentaire	Etude diagnostic et audit des grands ouvrages de mobilisation de la ressource en eau (Dzoumonié, Combani)	SIEAM	305, 303	FRMR01, FRMR14
2	2.3	214	Base	Finalisation des procédures réglementaires (DUP) pour les captages AEP (PPC phase 1)	SIEAM / ARS	300, 301,302,303,305	FRMR02 , FRMR03,, FRMR15, FRMR19, FRMR20, FRMG006, FRMG004, FRMG002, FRMC11
2	2.3	215	Base	Finalisation des procédures réglementaires (DUP) pour les captages AEP (PPC phase 2)	SIEAM / ARS	303, 304, 305, 306, 307	FRMR02, FRMR04, FRMR08, FRMR13, FRMG001, FRMG004, FRMG005
2	2.3	216	Base	Travaux de mise en conformité des captages et leurs périmètres de protection - captages PPC phase 1	SIEAM	300, 301,302,303,305	FRMR02 , FRMR03, FRMR15, FRMR19, FRMR20, FRMG006, FRMG004, FRMG002, FRMC11
2	2.3	217	Base	Travaux de mise en conformité des captages et leurs périmètres de protection - captages PPC phase 2	SIEAM	303, 304, 305, 306, 307	FRMR02, FRMR04, FRMR08, FRMR13, FRMG001, FRMG004, FRMG005
3	3.6	314	Complémentaire	Mise en place des équipements pour le maintien des débits réservés et de la continuité écologique sur les prises d'eau (AEP) en cours d'eau Ensemble des captages AEP en rivière (= 16 captages). (attention pas de code OSMOSE qui convient : la mesure est divisée en 2 mesures MIA0301 et RES0602), les coûts sont répartis entre les deux mesures .	SIEAM	301, 303, 304, 305	FRMR02, FRMR04, FRMR08, FRMR13, FRMR03, FRMR15, FRMR19, FRMR20
3	3.6	315	Complémentaire	Mise en place des équipements pour le maintien des débits réservés et de la continuité écologique sur les prises d'eau (AEP) en cours d'eau Ensemble des captages AEP en rivière (= 16 captages). (attention pas de code OSMOSE qui convient : la mesure est divisée en 2 mesures MIA0301 et RES0602), les coûts sont répartis entre les deux mesures .	SIEAM	301, 303, 304, 305	FRMR02, FRMR04, FRMR08, FRMR13, FRMR03, FRMR15, FRMR19, FRMR20

4.8. US_PDM 306 : CHIRONGUI



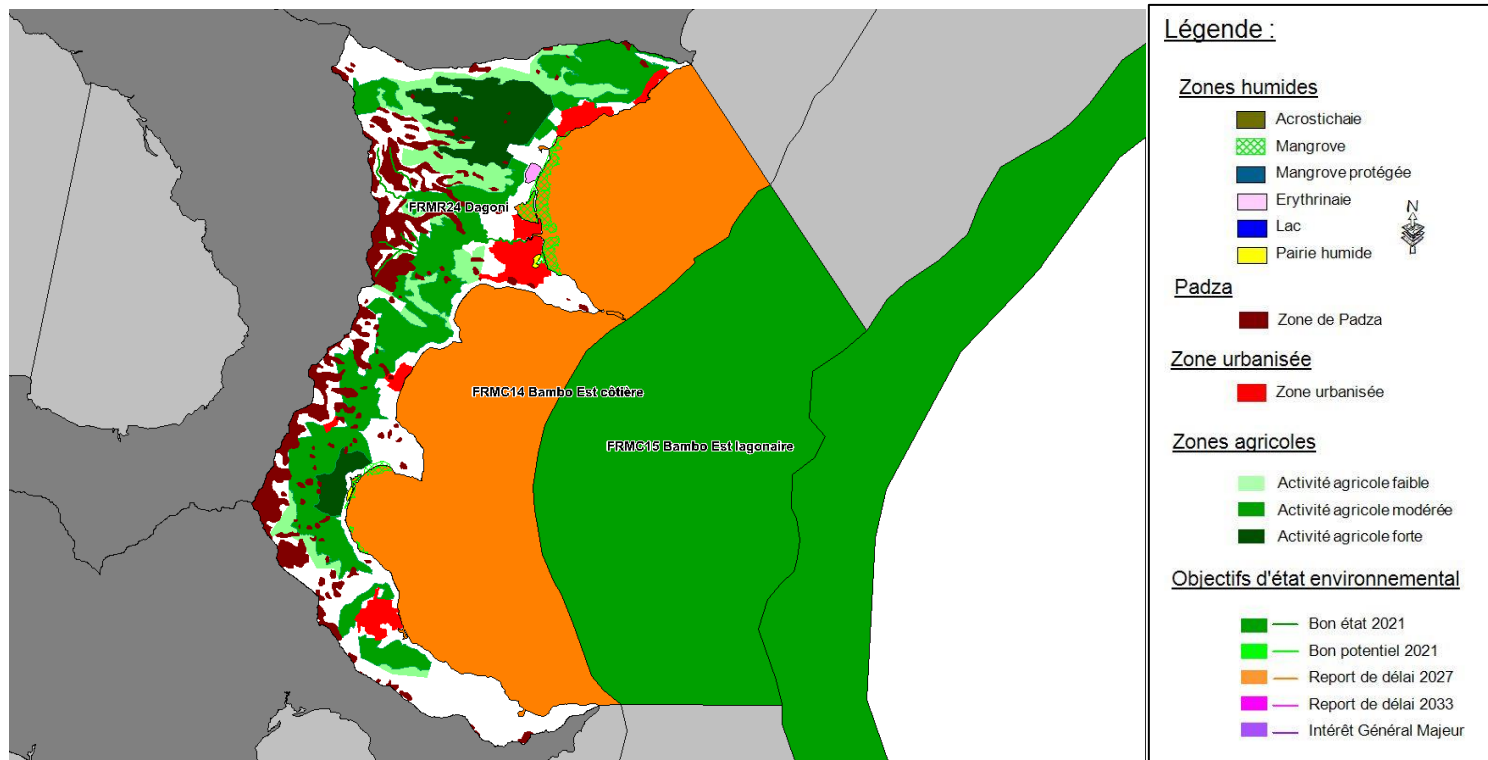
OF SDAGE	Orientation SDAGE	ID mesure PdM MAYOTTE	Type de mesure	Description de la mesure du PDM du bassin DCE MAYOTTE	Maîtrise d'ouvrage	Unité de synthèse du PdM (US-PdM = sous secteur Mayotte)	Masse(s) d'eau concernée(s)
1	1.1	109	Base	Investissements structurants pour le réseau de collecte, les branchements et les transferts - Bouéni	SIEAM	306	FRMC01, FRMC02, FRMC04, FRMC05
1	1.1	111	Base	Investissements structurants pour le réseau de collecte, les branchements et les transferts - Chirongui	SIEAM	306	FRMC03, FRMC04, FRMC05
1	1.1	126	Base	STEU Bouéni	SIEAM	306	FRMC01, FRMC02, FRMC04, FRMC05
1	1.1	128	Base	STEU Chirongui	SIEAM	306	FRMC03, FRMC04, FRMC05
1	1.3	140	Complémentaire	Réhabilitation des 5 anciennes décharges (Dzoumonié, Hamaha, Chirongui, Hachiké, Badamiers)	SIDEVAM / CG	303, 302, 306, 305, 300	FRMR02, FRMC08, FRMC10, FRMC03, FRMC04, FRMR16, FRMC11
1	1.7	149	Base	Mise en œuvre des Mesures Agro-environnementales et bonnes conditions agro-environnementales définies pour Mayotte en priorité sur les zone sprioritaires définies dans le cadre du SDHA : Sud Combani, Miréréni, Combani Tsingoni, Dapani, Nord Dzoumonié	CAPAM / DAF	305, 306, 303	FRMR15, FRMG004, FRMC04, FRMG005, FRMC03, FRMR13, FRMR25, FRMC01, FRMG001, FRMR01, FRM02
1	1.11	162	Complémentaire	Poursuite de l'expérimentation à Malamani pour l'utilisation de la mangrove en tant que système épuratoire des eaux usées domestiques, en favoriser les retours d'expérience et en diffuser les résultats auprès de l'ensemble des acteurs de l'eau	SIEAM	306	FRMC03
2	2.2	210	Complémentaire	Réhabilitation du forage de Mréréni (Productif mais présence de Fer Manganèse nécessité d'une petite unité de traitement) Monitoring du biseau salé .	SIEAM	306	FRMG005
2	2.3	215	Base	Finalisation des procédures réglementaires (DUP) pour les captages AEP (PPC phase 2)	SIEAM / ARS	303, 304, 305, 306, 307	FRMR02, FRMR04, FRMR08, FRMR13, FRMG001, FRMG004, FRMG005
2	2.3	217	Base	Travaux de mise en conformité des captages et leurs périmètres de protection - captages PPC phase 2	SIEAM	303, 304, 305, 306, 307	FRMR02, FRMR04, FRMR08, FRMR13, FRMG001, FRMG004, FRMG005

4.9. US_PDM 307 : KANI-KELI



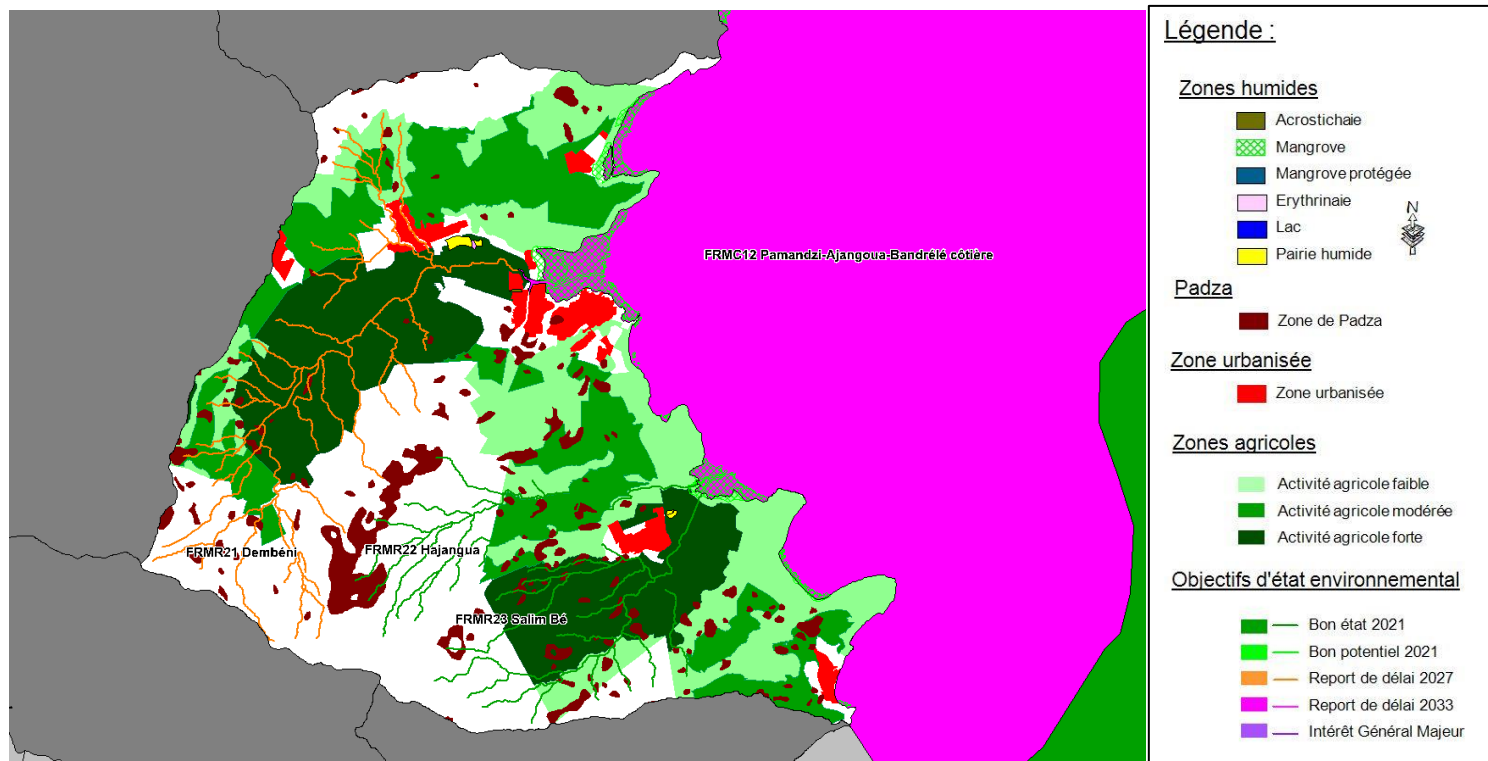
OF SDAGE	Orientation SDAGE	ID mesure PdM MAYOTTE	Type de mesure	Description de la mesure du PDM du bassin DCE MAYOTTE	Maîtrise d'ouvrage	Unité de synthèse du PdM (US-PdM = sous secteur Mayotte)	Masse(s) d'eau concernée(s)
1	1.1	112	Base	Investissements structurants pour le réseau de collecte, les branchements et les transferts - Kani-Kéli	SIEAM	307	FRMC01, FRMC02
1	1.1	129	Base	STEU Kani-Kéli	SIEAM	307	FRMC01, FRMC02
1	1.10	157	Base	Action de contrôle sur les eaux de ruissellement des ports , ateliers de réparations, zones de carénage,...	DEAL (ex DRIRE)	300, 301, 303, 304, 307	FRMC10, FRMC12, FRMC16, FRMC01, FRMC04, FRMC06, FMC08
1	1.10	158	Base	Réduire les apports polluants des activités maritimes et côtières - Améliorer sur les aménagements existants et planifier pour les extensions et nouveaux aménagements portuaires et côtiers la gestion des eaux pluviales et des rejets polluants (aires de débarquements, aire de carénages,) - Doter Mayotte des aménagements nécessaires pour l'entretien non polluant des bateaux	CG / Aff MAR / industriels	300, 301, 303, 304, 307	FRMC10, FRMC12, FRMC16, FRMC01, FRMC04, FRMC06, FMC08
1	1.10	159	Base	Controles et suivi des installations portuaires et de plaisance	DEAL, Aff Mar	300, 301, 303, 304, 307	FRMC10, FRMC12, FRMC16, FRMC01, FRMC04, FRMC06, FMC08
2	2.3	215	Base	Finalisation des procédures réglementaires (DUP) pour les captages AEP (PPC phase 2)	SIEAM / ARS	303, 304, 305, 306, 307	FRMR02, FRMR04, FRMR08, FRMR13, FRMG001, FRMG004, FRMG005
2	2.3	217	Base	Travaux de mise en conformité des captages et leurs périmètres de protection - captages PPC phase 2	SIEAM	303, 304, 305, 306, 307	FRMR02, FRMR04, FRMR08, FRMR13, FRMG001, FRMG004, FRMG005

4.10. US_PDM 308 : BANDRELE



OF SDAGE	Orientation SDAGE	ID mesure PdM MAYOTTE	Type de mesure	Description de la mesure du PDM du bassin DCE MAYOTTE	Maîtrise d'ouvrage	Unité de synthèse du PdM (US-PdM = sous secteur Mayotte)	Masse(s) d'eau concernée(s)
1	1.1	108	Base	Investissements structurants pour le réseau de collecte, les branchements et les transferts - Bandrélé	SIEAM	308	FRMC14, FRMC15
1	1.1	125	Base	STEU Bandrélé	SIEAM	308	FRMC14, FRMC15

4.11. US_PDM 309: DEMBENI



OF SDAGE	Orientation SDAGE	ID mesure PdM MAYOTTE	Type de mesure	Description de la mesure du PDM du bassin DCE MAYOTTE	Maîtrise d'ouvrage	Unité de synthèse du PdM (US-PdM = sous secteur Mayotte)	Masse(s) d'eau concernée(s)
1	1.1	115	Base	Investissements structurants pour le réseau de collecte, les branchements et les transferts - Dembeni	SIEAM	309	FRMC12, FRMC13
1	1.1	132	Base	STEU Dembeni	SIEAM	309	FRMC12, FRMC13
2	2.1	206	Complémentaire	Etude AVP usine de dessalement.(sites potentiels : Ironi Bé, Pamandzi, Longoni Port (Nord et Sud), Badamiers)	SIEAM	300, 303, 309	FRMC11, FRMC12, FRMC13, FRMC16, FRMC08

5. LA BOITE A OUTILS THEMATIQUE

La boîte à outils thématique est classée selon les orientations du SDAGE et indique les thématiques et domaines OSMOSE auxquelles elles ont été rattachées.

5.1. ORIENTATION FONDAMENTALE 1 : REDUIRE LA POLLUTION DES MILIEUX AQUATIQUES PRINCIPALEMENT LA POLLUTION DIFFUSE EXERCEE PAR LES EAUX USEES

5.1.1. Orientation 1.1 : Doter Mayotte d'un réseau d'assainissement à la hauteur des enjeux environnementaux et de son patrimoine naturel

OF SDAGE	Orientation SDAGE	ID mesure PdM MAYOTTE	Type de mesure	Intitulé du domaine OSMOSE	Intitulé du sous-domaine OSMOSE	Code du type d'action OSMOSE	Description de la mesure du PDM du bassin DCE MAYOTTE	Maîtrise d'ouvrage	Unité de synthèse du PdM (US-PdM = sous secteur Mayotte)	Masse(s) d'eau concernée(s)	Coût total estimé (M€)
1	1.1	100	Base	ASSAINISSEMENT	Réseau	ASS0301	Investissements structurants pour le réseau de collecte, les branchements et les transferts - Mamoudzou	SIEAM	301	FRMC10, FRMC12, FRMC13	109,9
1	1.1	101	Base	ASSAINISSEMENT	Réseau	ASS0301	Investissements structurants pour le réseau de collecte, les branchements et les transferts - Petite Terre	SIEAM	300	FRMC10, FRMC12, FRMC13, FRMC16, FRMC11	63,5
1	1.1	102	Base	ASSAINISSEMENT	Réseau	ASS0301	Investissements structurants pour le réseau de collecte, les branchements et les transferts - Koungou	SIEAM	302	FRMC08, FRMC09	39,8
1	1.1	103	Base	ASSAINISSEMENT	Réseau	ASS0301	Investissements structurants pour le réseau de collecte, les branchements et les transferts - Sada	SIEAM	305	FRMC04, FRMC05	23,8
1	1.1	104	Base	ASSAINISSEMENT	Réseau	ASS0301	Investissements structurants pour le réseau de collecte, les branchements et les transferts - Tsingoni	SIEAM	305	FRMC04, FRMC05	16,9
1	1.1	105	Base	ASSAINISSEMENT	Réseau	ASS0301	Investissements structurants pour le réseau de collecte, les branchements et les transferts - Acoua	SIEAM	304	FRMC04, FRMC05, FRMR06	21,6
1	1.1	106	Base	ASSAINISSEMENT	Réseau	ASS0301	Investissements structurants pour le réseau de collecte, les branchements et les transferts - Mitsangamouj	SIEAM	304	FRMC04, FRMC05	23,0
1	1.1	107	Base	ASSAINISSEMENT	Réseau	ASS0301	Investissements structurants pour le réseau de collecte, les branchements et les transferts - Bandraboua	SIEAM	303	FRMC08, FRMC09	11,4

OF SDAGE	Orientation SDAGE	ID mesure PDM MAYOTTE	Type de mesure	Intitulé du domaine OSMOSE	Intitulé du sous-domaine OSMOSE	Code du type d'action OSMOSE	Description de la mesure du PDM du bassin DCE MAYOTTE	Maîtrise d'ouvrage	Unité de synthèse du PdM (US-PdM = sous secteur Mayotte)	Masse(s) d'eau concernée(s)	Coût total estimé (M€)
1	1.1	108	Base	ASSAINISSEMENT	Réseau	ASS0301	Investissements structurants pour le réseau de collecte, les branchements et les transferts - Bandré	SIEAM	308	FRMC14, FRMC15	12,9
1	1.1	109	Base	ASSAINISSEMENT	Réseau	ASS0301	Investissements structurants pour le réseau de collecte, les branchements et les transferts - Bouéni	SIEAM	306	FRMC01, FRMC02, FRMC04, FRMC05	11,2
1	1.1	110	Base	ASSAINISSEMENT	Réseau	ASS0301	Investissements structurants pour le réseau de collecte, les branchements et les transferts - Chiconi	SIEAM	305	FRMC04, FRMC05	17,3
1	1.1	111	Base	ASSAINISSEMENT	Réseau	ASS0301	Investissements structurants pour le réseau de collecte, les branchements et les transferts - Chirongui	SIEAM	306	FRMC03, FRMC04, FRMC05	15,0
1	1.1	112	Base	ASSAINISSEMENT	Réseau	ASS0301	Investissements structurants pour le réseau de collecte, les branchements et les transferts - Kani-Kéli	SIEAM	307	FRMC01, FRMC02	5,4
1	1.1	113	Base	ASSAINISSEMENT	Réseau	ASS0301	Investissements structurants pour le réseau de collecte, les branchements et les transferts - Mitsamboro	SIEAM	303	FRMC06, FRMC07	16,0
1	1.1	114	Base	ASSAINISSEMENT	Réseau	ASS0301	Investissements structurants pour le réseau de collecte, les branchements et les transferts - Ouangani	SIEAM	305	FRMC04, FRMC05, FRMR16	12,9
1	1.1	115	Base	ASSAINISSEMENT	Réseau	ASS0301	Investissements structurants pour le réseau de collecte, les branchements et les transferts - Dombéni	SIEAM	309	FRMC12, FRMC13	15,4
1	1.1	116	Base	ASSAINISSEMENT	Réseau	ASS0302	Travaux prévisionnels de renouvellement des réseaux	SIEAM	TOUS	TOUTES	5,0
1	1.1	117	Base	ASSAINISSEMENT	Nouvelle STEP	ASS0401	STEU Petite Terre	SIEAM	300	FRMC10, FRMC12, FRMC13, FRMC16, FRMC11	68,0
1	1.1	118	Base	ASSAINISSEMENT	Nouvelle STEP	ASS0401	STEU Mamoudzou	SIEAM	301	FRMC10, FRMC12, FRMC13	67,6
1	1.1	119	Base	ASSAINISSEMENT	Nouvelle STEP	ASS0401	STEU Koungou	SIEAM	302	FRMC08, FRMC09	51,4
1	1.1	120	Base	ASSAINISSEMENT	Nouvelle STEP	ASS0401	STEU Sada	SIEAM	305	FRMC04, FRMC05	18,4
1	1.1	121	Base	ASSAINISSEMENT	Nouvelle STEP	ASS0401	STEU Tsingoni-Combani	SIEAM	305	FRMC04, FRMC05	11,4
1	1.1	122	Base	ASSAINISSEMENT	Nouvelle STEP	ASS0401	STEU Acoua	SIEAM	304	FRMC04, FRMC05, FRMR06	12,0
1	1.1	123	Base	ASSAINISSEMENT	Nouvelle STEP	ASS0401	STEU Mitsangamouji	SIEAM	304	FRMC04, FRMC05	12,5

OF SDAGE	Orientation SDAGE	ID mesure PDM MAYOTTE	Type de mesure	Intitulé du domaine OSMOSE	Intitulé du sous-domaine OSMOSE	Code du type d'action OSMOSE	Description de la mesure du PDM du bassin DCE MAYOTTE	Maîtrise d'ouvrage	Unité de synthèse du PdM (US-PdM = sous secteur Mayotte)	Masse(s) d'eau concernée(s)	Coût total estimé (M€)
----------	-------------------	-----------------------	----------------	----------------------------	---------------------------------	------------------------------	---	--------------------	--	-----------------------------	------------------------

1	1.1	124	Base	ASSAINISSEMENT	Nouvelle STEP	ASS0401	STEU Bandraboua	SIEAM	303	FRMC08, FRMC09	7,0
1	1.1	125	Base	ASSAINISSEMENT	Nouvelle STEP	ASS0401	STEU Bandrélé	SIEAM	308	FRMC14, FRMC15	13,9
1	1.1	126	Base	ASSAINISSEMENT	Nouvelle STEP	ASS0401	STEU Bouéni	SIEAM	306	FRMC01, FRMC02, FRMC04, FRMC05	15,8
1	1.1	127	Base	ASSAINISSEMENT	Nouvelle STEP	ASS0401	STEU Chiconi	SIEAM	305	FRMC04, FRMC05	7,2
1	1.1	128	Base	ASSAINISSEMENT	Nouvelle STEP	ASS0401	STEU Chirongui	SIEAM	306	FRMC03, FRMC04, FRMC05	16,3
1	1.1	129	Base	ASSAINISSEMENT	Nouvelle STEP	ASS0401	STEU Kani-Kéli	SIEAM	307	FRMC01, FRMC02	5,3
1	1.1	130	Base	ASSAINISSEMENT	Nouvelle STEP	ASS0401	STEU Misamboro	SIEAM	303	FRMC06, FRMC07	12,8
1	1.1	131	Base	ASSAINISSEMENT	Nouvelle STEP	ASS0401	STEU Ouangani	SIEAM	305	FRMC04, FRMC05, FRMR16	16,3
1	1.1	132	Base	ASSAINISSEMENT	Nouvelle STEP	ASS0401	STEU Dombéni	SIEAM	309	FRMC12, FRMC13	5,5
1	1.1	133	Complémentaire	ASSAINISSEMENT	Assainissement - Autres	ASS1201	Assainissement des opérations RHI et mise en conformité des mini-stations	SIEAM	TOUS	TOUTES	2,0
1	1.1	134	Complémentaire	ASSAINISSEMENT	Assainissement - Autres	ASS1201	Travaux de réhabilitation des équipements structurants assainissement (Travaux urgents identifiés au SDEU)	SIEAM	TOUS	TOUTES	5,7

5.1.2. Orientation 1.2 : Développer un système d'assainissement non collectif performant

OF SDAGE	Orientation SDAGE	ID mesure PdM MAYOTTE	Type de mesure	Intitulé du domaine OSMOSE	Intitulé du sous-domaine OSMOSE	Code du type d'action OSMOSE	Description de la mesure du PDM du bassin DCE MAYOTTE	Maîtrise d'ouvrage	Unité de synthèse du PdM (US-PdM = sous secteur Mayotte)	Masse(s) d'eau concernée(s)	Coût total estimé (M€)
1	1.2	135	Base	ASSAINISSEMENT	Assainissement non collectif	ASS0801	Mise en place d'un Service Public d'Assainissement Non Collectif	ARS / DEAL / SIEAM / SIDEVAM	TOUS	TOUTES	0,3
1	1.2	136	Base	ASSAINISSEMENT	Assainissement non collectif	ASS0801	Réalisation des contrôles de conformité (Diagnostic initial)	SIEAM/ SPANC	TOUS	TOUTES	3,8

5.1.3. Orientation 1.3 : Poursuivre la mise en place d'une gestion performante des déchets pour la préservation des milieux aquatiques, du lagon en particulier et pour limiter les effets aggravants du point de vue des risques naturels et sanitaires

OF SDAGE	Orientation SDAGE	ID mesure PdM MA YOTTE	Type de mesure	Intitulé du domaine OSMOSE	Intitulé du sous-domaine OSMOSE	Code du type d'action OSMOSE	Description de la mesure du PDM du bassin DCE MAYOTTE	Maîtrise d'ouvrage	Unité de synthèse du PdM (US-PdM = sous secteur Mayotte)	Masse(s) d'eau concernée(s)	Coût total estimé (M€)
1	1.3	137	Complémentaire	ASSAINISSEMENT	Boues, matières de vidange	ASS0901	Création de plateformes de compostage de boues	SIEAM	TOUS	TOUTES	2,8
1	1.3	138	Complémentaire	DECHETS	Etude globale et schéma directeur	DEC0101	Révision du PEDMA, Plan départemental d'élimination des déchets dangereux (y compris produits phytosanitaires (CAPAM) et produits pharmaceutiques (ARS))	SIDEVAM / CG	TOUS	TOUTES	0,3
1	1.3	139	Complémentaire	DECHETS	Gestion des déchets	DEC0201	Optimisation de la collecte (toutes zones y compris occupées illégalement)	SIDEVAM	TOUS	TOUTES	2,0
1	1.3	140	Complémentaire	DECHETS	Gestion des déchets	DEC0201	Réhabilitation des 5 anciennes décharges (Dzourmonié, Hamaha, Chirongui, Hachiké, Badamiers)	SIDEVAM / CG	303, 302, 306, 305, 300	FRMR02, FRMC08, FRMC10, FRMC03, FRMC04, FRMR16, FRMC11	5,0
1	1.3	141	Complémentaire	DECHETS	Gestion des déchets	DEC0201	CET Dzourmonié : mettre en place un observatoire des déchets, contrôle et analyses environnementales à mettre en place en routine dès le démarrage	SIDEVAM	303	FRMR02, FRMR01	3,0
1	1.3	142	Complémentaire	DECHETS	Gestion des déchets	DEC0201	Mise en place de déchetteries (Mamoudzou + Petite Terre)	SIDEVAM / CG	300, 301	FRMC10, FRMC12, FRMC11, FRMC13, FRMC16	2,0
1	1.3	143	Complémentaire	DECHETS	Gestion des déchets	DEC0201	Actions de sensibilisation et d'informations sur la gestion des déchets à destination de la population	SIDEVAM / CG / ARS / Communes	TOUS	TOUTES	0,5
1	1.3	144	Complémentaire	DECHETS	Gestion des déchets	DEC0201	Coordination et financement des actions "coup de poing" de nettoyage et d'enlèvement des déchets	SIDEVAM / CG / ARS / Communes	TOUS	TOUTES	0,1

5.1.4. Orientation 1.4 : Améliorer la gestion des eaux pluviales et des milieux aquatiques en zone urbaine

OF SDAGE	Orientation SDAGE	ID mesure PdM MA YOTTE	Type de mesure	Intitulé du domaine OSMOSE	Intitulé du sous-domaine OSMOSE	Code du type d'action OSMOSE	Description de la mesure du PDM du bassin DCE MAYOTTE	Maîtrise d'ouvrage	Unité de synthèse du PdM (US-PdM = sous secteur Mayotte)	Masse(s) d'eau concernée(s)	Coût total estimé (M€)
1	1.4	145	Complémentaire	ASSAINISSEMENT	Pluvial strictement	ASS0201	Gérer les eaux pluviales tant du point de vue qualitatif que quantitatif afin de réduire les apports polluants dans les cours d'eau et au lagon et la mise en sécurité des biens et des personnes. Incitation communes SDEP avec aspect qualitatif Zones prioritaires par le 9ième FED : Zones ciblées 9ième FED (Misaboro, Hamjago, Mtsahara, Kaweni, Hamaha, Mtsapere, Doujani, Passamainty, Tsounzou I et II, Sada, Labattoir, Pamandzi) : Finaliser car seuls les travaux d'urgence ont été réalisés	DEAL / CG	303, 302, 305, 300	FRMC06, FRMC10, FRMR17, FRMC12, FRMR18, FRMR19, FRMR20, FRMC04, FRMC13	10,0
1	1.4	146	Complémentaire	ASSAINISSEMENT	Pluvial strictement	ASS0201	Aménagement et entretien de talus le long des routes nationales et départementales	DEAL / CG / Communes	TOUS	TOUTES	6,0

5.1.5. Orientation 1.5 : Réduire tous les apports diffus ou ponctuels polluants en application de la Directive Baignade

OF SDAGE	Orientation SDAGE	ID mesure PDM MAYOTTE	Type de mesure	Intitulé du domaine OSMOSE	Intitulé du sous-domaine OSMOSE	Code du type d'action OSMOSE	Description de la mesure du PDM du bassin DCE MAYOTTE	Maîtrise d'ouvrage	Unité de synthèse du Pdm (US-PdM = sous secteur Mayotte)	Masse(s) d'eau concernée(s)	Coût total estimé (M€)
1	1.5	163	Base	MILIEUX AQUATIQUES	Profil de vulnérabilité	MIA0901	Réalisation des profils de Vulnérabilité (Eau de baignade) et mise en oeuvre des plans d'action qui en résulteront	ARS / communes	TOUS	TOUTES	2,3

5.1.6. Orientation 1.6 : Réduire voire supprimer les émissions de substances polluantes dangereuses

OF SDAGE	Orientation SDAGE	ID mesure PDM MAYOTTE	Type de mesure	Intitulé du domaine OSMOSE	Intitulé du sous-domaine OSMOSE	Code du type d'action OSMOSE	Description de la mesure du PDM du bassin DCE MAYOTTE	Maîtrise d'ouvrage	Unité de synthèse du Pdm (US-PdM = sous secteur Mayotte)	Masse(s) d'eau concernée(s)	Coût total estimé (M€)
1	1.6	147	Complémentaire	GOUVERNANCE	Contrôles	GOU0502	Connaissance des entrants : liste des tonnages annuels entrant (douane, distributeurs PP), composition des produits à l'exemple des peintures anti fouling utilisées sur les zones de carénages	Douane / DEAL / Aff MAR / CG	TOUS	TOUTES	0,1
1	1.6	148	Base	INDUSTRIES ET ARTISANAT	RSDE	IND0801	Finalisation de l'inventaire, Mise à jour , Suivi et contrôle des industriels	DEAL	TOUS	TOUTES	0,1

5.1.7. Orientation 1.7 : Inciter au développement d'une agriculture durable respectueuse des milieux aquatiques

OF SDAGE	Orientation SDAGE	ID mesure Pdm MAYOTTE	Type de mesure	Intitulé du domaine OSMOSE	Intitulé du sous-domaine OSMOSE	Code du type d'action OSMOSE	Description de la mesure du PDM du bassin DCE MAYOTTE	Maîtrise d'ouvrage	Unité de synthèse du Pdm (US-Pdm = sous secteur Mayotte)	Masse(s) d'eau concernée(s)	Coût total estimé (M€)
1	1.7	149	Base	AGRICULTURE	Pratiques pérennes	AGR0401	Mise en œuvre des Mesures Agro-environnementales et bonnes conditions agro-environnementales définies pour Mayotte en priorité sur les zones prioritaires définies dans le cadre du SDHA : Sud Comban, Miréréni, Comban Tsingoni, Dapani, Nord Dzoumonyé	CAPAM / DAF	305, 306,303	FRMR15, FRMG004, FRMC04, FRMG005, FRMC03, FRMR13, FRMR25, FRMC01, FRMG001, FRMR01, FRM02	2,3
1	1.7	150	Base	AGRICULTURE	Elaboration d'un programme d'action AAC	AGR0503	Mise en œuvre du plan d'action AAC captage Grenelle de Méresse	SIEAM / DEAL / DAF	303	FRMR03, FRMG002, FRMC08	0,2
1	1.7	151	Base	AGRICULTURE	Elaboration d'un programme d'action AAC	AGR0503	Mise en œuvre du plan d'action AAC captage Grenelle de Bouyouni	SIEAM / DEAL	303	FRMR03, FRMG002, FRMC08	0,2
1	1.7	152	Base	AGRICULTURE	Elaboration d'un programme d'action AAC	AGR0503	Mise en œuvre du plan d'action AAC captage Grenelle de l'Ourovéni	SIEAM / DEAL	305	FRMR14, FRMG002, FRMC04	0,2
1	1.7	153	Base	AGRICULTURE	Elaboration d'un programme d'action AAC	AGR0503	Mise en œuvre du plan d'action AAC captage Grenelle de la Gouloué	SIEAM / DEAL	301	FRMR19, FRMG002, FRMC12	0,2
1	1.7	154	Base	AGRICULTURE	Elaboration d'un programme d'action AAC	AGR0503	Mise en œuvre du plan d'action AAC captage Grenelle de la prise d'eau en mer de Petite Terre (Pamandzi)	SIEAM / DEAL / CCI (aéroport)	300	FRMC13	0,2

5.1.8. Orientation 1.8 : Lutter contre les pollutions diffuses coutumières

OF SDAGE	Orientation SDAGE	ID mesure Pdm MAYOTTE	Type de mesure	Intitulé du domaine OSMOSE	Intitulé du sous-domaine OSMOSE	Code du type d'action OSMOSE	Description de la mesure du PDM du bassin DCE MAYOTTE	Maîtrise d'ouvrage	Unité de synthèse du Pdm (US-Pdm = sous secteur Mayotte)	Masse(s) d'eau concernée(s)	Coût total estimé (M€)
1	1.8	155	Complémentaire	POLLUTIONS DIFFUSES HORS AGRICULTURE	Limitation des apports de lessives	COL0301	Mise en place concertée de mesures alternatives à l'interdiction des lavages de voitures et lessives coutumières en rivière (liste indicative priorisée "Etat des lieux DCE des pressions" : FRMR02, Rivière Maré en aval du barrage de Dzoumonyé (22 sites recensés) ; FRMR03, Rivière Bouyouni (19 sites recensés) ; FRMR15, Rivière Ourovéni en aval du barrage de Comban (39 sites recensés) ; FRMR19, Rivière Gouloué (12 sites recensés) ; FRMR20, Rivière Koualé (31 sites recensés) ; FRMR21, Rivière Dembéni (14 sites recensés), FRMR16, Rivière Coconi (23 sites recensés) ;	CG / SIEAM / ARS / ONEMA	301, 309, 305, 303	FRMR02, FRMR03, FRMR15, FRMR19, FRMR20, FRMR21, FRMR16, FRMC12, FRMC04, FRMC08	0,6

5.1.9. Orientation 1.9 : Lutter contre l'érosion et la déforestation pour préserver les ressources en eau

Mesures opérationnelles restant à identifier si nécessaire

5.1.10. Orientation 1.10 : Anticiper et réduire les pressions polluantes dues au développement des activités économiques de l'île

OF SDAGE	Orientation SDAGE	ID mesure PdM MAYOTTE	Type de mesure	Intitulé du domaine OSMOSE	Intitulé du sous-domaine OSMOSE	Code du type d'action OSMOSE	Description de la mesure du PDM du bassin DCE MAYOTTE	Maîtrise d'ouvrage	Unité de synthèse du PdM (US-PdM = sous secteur Mayotte)	Masse(s) d'eau concernée(s)	Coût total estimé (M€)
1	1.10	156	Base	ASSAINISSEMENT	RSDE	ASS0701	Mise en place complémentaires sur les STEUs > 10 000EQH de la surveillance des rejets substances dangereuses (Liste des points de surveillance identifiés au SDEU)	SIEAM	TOUS	TOUTES	0,2
1	1.10	157	Base	ASSAINISSEMENT	Contrôles	ASS1104	Action de contrôle sur les eaux de ruissellement des ports, ateliers de réparations, zones de carénage,...	DEAL (ex DRIRE)	300, 301, 303, 304, 307	FRMC10, FRMC12, FRMC16, FRMC01, FRMC04, FRMC06, FMC08	0,1
1	1.10	158	Base	INDUSTRIES ET ARTISANAT	Pollutions portuaires	IND0501	Réduire les apports polluants des activités maritimes et côtières - Améliorer sur les aménagements existants et planifier pour les extensions et nouveaux aménagements portuaires et côtiers la gestion des eaux pluviales et des rejets polluants (aires de débarquements, aire de carénages,) - Doter Mayotte des aménagements nécessaires pour l'entretien non polluant des bateaux	CG / Aff MAR / industriels	300, 301, 303, 304, 307	FRMC10, FRMC12, FRMC16, FRMC01, FRMC04, FRMC06, FMC08	4,0
1	1.10	159	Base	INDUSTRIES ET ARTISANAT	Contrôles	IND1002	Contrôles et suivi des installations portuaires et de plaisance	DEAL, Aff Mar	300, 301, 303, 304, 307	FRMC10, FRMC12, FRMC16, FRMC01, FRMC04, FRMC06, FMC08	0,1

5.1.11. Orientation 1.11 : Poursuivre les acquisitions de connaissances et leur valorisation

OF SDAGE	Orientation SDAGE	ID mesure PdM MAYOTTE	Type de mesure	Intitulé du domaine OSMOSE	Intitulé du sous-domaine OSMOSE	Code du type d'action OSMOSE	Description de la mesure du PDM du bassin DCE MAYOTTE	Maîtrise d'ouvrage	Unité de synthèse du PdM (US-PdM = sous secteur Mayotte)	Masse(s) d'eau concernée(s)	Coût total estimé (M€)
1	1.11	160	Complémentaire	ASSAINISSEMENT	Assainissement - Autres	ASS1201	Mise en œuvre d'expérimentations et retours d'expérience sur les filtres plantés de roseaux pour l'épuration des eaux usées domestiques individuelles, semi-collectives ou collectives.	SIEAM	TOUS	TOUTES	0,2
1	1.11	161	Complémentaire	ASSAINISSEMENT	Assainissement - Autres	ASS1201	Mise en œuvre d'expérimentations et recherches sur les espèces végétales adaptées au climat ainsi qu'aux contraintes de qualité et contraintes foncières de Mayotte pour l'épuration douce et durable des eaux usées domestiques	SIEAM	TOUS	TOUTES	0,2
1	1.11	162	Complémentaire	ASSAINISSEMENT	Assainissement - Autres	ASS1201	Poursuite de l'expérimentation à Malamani pour l'utilisation de la mangrove en tant que système épuratoire des eaux usées domestiques, en favoriser les retours d'expérience et en diffuser les résultats auprès de l'ensemble des acteurs de l'eau	SIEAM	306	FRMC03	0,1

5.2. ORIENTATION FONDAMENTALE 2 : PROTEGER ET SECURISER LA RESSOURCE POUR L'ALIMENTATION EN EAU DE LA POPULATION

5.2.1. Orientation 2.1 : Augmenter les capacités de production pour satisfaire les usages vitaux

OF SDAGE	Orientation SDAGE	ID mesure PDM MAYOTTE	Type de mesure	Intitulé du domaine OSMOSE	Intitulé du sous-domaine OSMOSE	Code du type d'action OSMOSE	Description de la mesure du PDM du bassin DCE MAYOTTE	Maîtrise d'ouvrage	Unité de synthèse du PdM (US-PdM = sous secteur Mayotte)	Masse(s) d'eau concernée(s)	Coût total estimé (M€)
2	2.1	200	Complémentaire	RESSOURCE	Ressource de substitution ou complémentaire	RES0701	Etudes et travaux d'hydraulique agricole pour des objectifs d'irrigation des cultures	CAPAM / DAF	TOUS	TOUTES	4,0
2	2.1	201	Complémentaire	RESSOURCE	Ressource de substitution ou complémentaire	RES0702	Equipements des forages productifs de la 5ieme campagne	SIEAM	TOUS	FRMG*	3,0
2	2.1	202	Complémentaire	RESSOURCE	Ressource de substitution ou complémentaire	RES0702	3ième retenue Orovéni : prioritaire sur le long terme 2027 A l'horizon 2021 : avancer dans les études (PRO), la mobilisation du foncier, les procédures administratives et réglementaires (impacts....)	SIEAM	305	FRMR14	46,0
2	2.1	203	Complémentaire	RESSOURCE	Ressource de substitution ou complémentaire	RES0702	Interconnexions - réseau structurant Sada -Chiconi	SIEAM	TOUS	FRMR*, FRMG*	5,0
2	2.1	204	Complémentaire	RESSOURCE	Ressource de substitution ou complémentaire	RES0702	Connexions - Raccordement des forages aux adductions structurantes	SIEAM	TOUS	FRMR*, FRMG*	7,0
2	2.1	206	Complémentaire	RESSOURCE	Ressource de substitution ou complémentaire	RES0702	Etude AVP usine de dessalement, (sites potentiels : Ironi Bé, Pamandzi, Longoni Port (Nord et Sud), Badamiers)	SIEAM	300, 303, 309	FRMC11, FRMC12, FRMC13, FRMC16, FRMC08	0,3

5.2.2. Orientation 2.2 : Sécuriser l’approvisionnement en eau en diversifiant les sources d’alimentation et optimiser les prélèvements sur la ressource

OF SDAGE	Orientation SDAGE	ID mesure PDM MAYOTTE	Type de mesure	Intitulé du domaine OSMOSE	Intitulé du sous-domaine OSMOSE	Code du type d'action OSMOSE	Description de la mesure du PDM du bassin DCE MAYOTTE	Maîtrise d'ouvrage	Unité de synthèse du PdM (US-PdM = sous secteur Mayotte)	Masse(s) d'eau concernée(s)	Coût total estimé (M€)
2	2.2	207	Complémentaire	RESSOURCE	Etude globale et schéma directeur	RES0101	Etude diagnostic et audit des grands ouvrages de mobilisation de la ressource en eau (Dzoumonié, Combani)	SIEAM	305, 303	FRMR01, FRMR14	0,2
2	2.2	208	Base	RESSOURCE	Gestion de crise sécheresse	RES0401	Suivi de la recharge en eau, plan d'action crise secheresse	SIEAM / CG / DEAL	TOUS	TOUTES	0,0
2	2.2	209	Complémentaire	RESSOURCE	Ressource de substitution ou complémentaire	RES0702	Interconnexions - renforcement Bouyouni-Mamoudzou	SIEAM	TOUS	FRMR*, FRMG*	10,0
2	2.2	210	Complémentaire	RESSOURCE	Ressource de substitution ou complémentaire	RES0803	Réhabilitation du forage de Mréréni (Productif mais présence de Fer Manganèse nécessité d'une petite unité de traitement) Monitoring du biseau salé .	SIEAM	306	FRMG005	1,0
2	2.2	211	Complémentaire	RESSOURCE	Ressource de substitution ou complémentaire	RES0803	Extension de l'usine de potabilisation de Bouyouni	SIEAM	303	FRMR03	12,0
2	2.2	212	Complémentaire	RESSOURCE	Ressource de substitution ou complémentaire	RES0803	Construction usine de potabilisation de Passamainty	SIEAM	301	FRMR19, FRMR20	13,0
2	2.2	213	Complémentaire	RESSOURCE	Gestion des ouvrages et réseaux	RES0804	Campagne d'accès à l'eau potable pour limiter les risques sanitaires (reste 40 bornes fonatines en fonctionnement sur les 100 initiales)	SIEAM	TOUS	TOUTES	1,5

5.2.3. Orientation 2.3 : Définir les périmètres de protection des captages pour l'alimentation en eau potable

OF SDAGE	Orientation SDAGE	ID mesure PdM MAYOTTE	Type de mesure	Intitulé du domaine OSMOSE	Intitulé du sous-domaine OSMOSE	Code du type d'action OSMOSE	Description de la mesure du PDM du bassin DCE MAYOTTE	Maîtrise d'ouvrage	Unité de synthèse du PdM (US-PdM = sous secteur Mayotte)	Masse(s) d'eau concernée(s)	Coût total estimé (M€)
2	2.3	214	Base	RESSOURCE	Protection eau potable	RES0901	Finalisation des procédures réglementaires (DUP) pour les captages AEP (PPC phase 1)	SIEAM / ARS	300, 301,302,303,305	FRMR02, FRMR03,, FRMR15, FRMR19, FRMR20, FRMG006, FRMG004, FRMG002, FRMC11	0,2
2	2.3	215	Base	RESSOURCE	Protection eau potable	RES0901	Finalisation des procédures réglementaires (DUP) pour les captages AEP (PPC phase 2)	SIEAM / ARS	303, 304, 305, 306, 307	FRMR02, FRMR04, FRMR08, FRMR13, FRMG001, FRMG004, FRMG005	0,2
2	2.3	216	Base	RESSOURCE	Protection eau potable	RES0902	Travaux de mise en conformité des captages et leurs périmètres de protection - captages PPC phase 1	SIEAM	300, 301,302,303,305	FRMR02, FRMR03, FRMR15, FRMR19, FRMR20, FRMG006, FRMG004, FRMG002, FRMC11	2,7
2	2.3	217	Base	RESSOURCE	Protection eau potable	RES0902	Travaux de mise en conformité des captages et leurs périmètres de protection - captages PPC phase 2	SIEAM	303, 304, 305, 306, 307	FRMR02, FRMR04, FRMR08, FRMR13, FRMG001, FRMG004, FRMG005	1,6

5.2.4. Orientation 2.4 : Partager la ressource entre les différents usages

Mesures opérationnelles restant à identifier si nécessaire

5.2.5. Orientation 2.5 : Favoriser les économies en eau douce

OF SDAGE	Orientation SDAGE	ID mesure PdM MAYOTTE	Type de mesure	Intitulé du domaine OSMOSE	Intitulé du sous-domaine OSMOSE	Code du type d'action OSMOSE	Description de la mesure du PDM du bassin DCE MAYOTTE	Maîtrise d'ouvrage	Unité de synthèse du PdM (US-PdM = sous secteur Mayotte)	Masse(s) d'eau concernée(s)	Coût total estimé (M€)
2	2.5	218	Complémentaire	RESSOURCE	Economie d'eau	RES0201	- Contributions à la promotion de la récupération des eaux de toiture (faisabilité, assistance technique et financière) - Mise en place d'équipements économes en eau : compteurs de fuite, adaptation des robinets et points d'eau en fonction des usages, etc ...	CAPAM / DAF	TOUS	TOUTES	0,1
2	2.5	219	Complémentaire	RESSOURCE	Economie d'eau	RES0202	Renforcement de la desserte et optimisation des rendements	SIEAM / SMAE	TOUS	FRMR*, FRMG*	10,0
2	2.5	220	Base	RESSOURCE	Economie d'eau	RES0202	Actions en faveur d'économies d'eau douce - Mise en place d'équipements économes en eau : compteurs de fuite, adaptation des robinets et points d'eau en fonction des usages, etc ...	SIEAM / SMAE / CG	TOUS	TOUTES	0,3
2	2.5	221	Base	RESSOURCE	Economie d'eau	RES0203	Actions en faveur d'économies d'eau douce - Formation des petits artisans pour la réalisation conforme des branchements individuels en eau potable (et limiter ainsi les risques de fuite)	CCI / SIEAM	TOUS	TOUTES	0,3

5.2.6. Orientation 2.6 : Poursuivre les acquisitions de connaissances et leur valorisation

OF SDAGE	Orientation SDAGE	ID mesure PDM MAYOTTE	Type de mesure	Intitulé du domaine OSMOSE	Intitulé du sous-domaine OSMOSE	Code du type d'action OSMOSE	Description de la mesure du PDM du bassin DCE MAYOTTE	Maîtrise d'ouvrage	Unité de synthèse du PdM (US-PdM = sous secteur Mayotte)	Masse(s) d'eau concernée(s)	Coût total estimé (M€)
2	2.6	205	Complémentaire	RESSOURCE	Ressource de substitution ou complémentaire	RES0702	Recherche (6ème campagne) de forages productifs en eau souterraine	SIEAM	TOUS	FRMG*	10,0
2	2.6	222	Complémentaire	RESSOURCE	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur visant à préserver	RES0101	Recensement des points d'eau et anciens réseaux d'eau (hors réseau potable). Liste de leurs usages afin d'assurer les contrôles de conformité administrative et de motiver les décisions de réhabilitation, mise en conformité, valorisation ou abandon	SIEAM, CG, Communes	TOUS	TOUTES	0,2

5.3. ORIENTATION FONDAMENTALE 3 : CONSERVER, RESTAURER ET ENTREtenir LES MILIEUX ET LA BIODIVERSITE

5.3.1. Orientation 3.1 : Poursuivre les acquisitions de connaissance sur la biodiversité et les milieux aquatiques

OF SDAGE	Orientation SDAGE	ID mesure PDM MAYOTTE	Type de mesure	Intitulé du domaine OSMOSE	Intitulé du sous-domaine OSMOSE	Code du type d'action OSMOSE	Description de la mesure du PDM du bassin DCE MAYOTTE	Maîtrise d'ouvrage	Unité de synthèse du PdM (US-PdM = sous secteur Mayotte)	Masse(s) d'eau concernée(s)	Coût total estimé (M€)
3	3.1	300	Complémentaire	MILIEUX AQUATIQUES	Etude globale et schéma directeur	MIA0101	Actions mises en oeuvre dans le cadre de l'observatoire du récif corallien (suivi de la vitalité des récifs, bilans, ...)	PNM	TOUS	FRMC*	0,3
3	3.1	301	Base	RESSOURCE	Règles de partage de la ressource	RES0303	Evaluation, validation puis utilisation de la méthode "DMB tropicaux" établie dans le cadre de la thèse ASCONIT-IRSTEA avec avis des experts ONEMA. Cette méthode une fois validée localement pourra être incluse dans les dossiers de demandes d'autorisation de prélèvements.	DEAL	TOUS	FRMR*	0,0
3	3.1	316	Complémentaire	GOUVERNANCE - CONNAISSANCE	Gouvernance - connaissance - Autres	GOU0601	Expérimentation et maintien d'un retour d'expérience sur les techniques de restauration des différents milieux (mangroves, zones humides, ripisylve, ...). Pour les mangroves en particulier, un retour d'expérience est utile sur les techniques de plantations, les espèces (front, interne ou arrière –mangrove), ces informations pourront faire l'objet d'un guide de restauration spécifique à Mayotte.	DEAL, PNM	TOUS	FRMC*	0,0

5.3.2. Orientation 3.2 : Entretenir et restaurer les milieux

OF SDAGE	Orientation SDAGE	ID mesure PdM MAYOTTE	Type de mesure	Intitulé du domaine OSMOSE	Intitulé du sous-domaine OSMOSE	Code du type d'action OSMOSE	Description de la mesure du PDM du bassin DCE MAYOTTE	Maîtrise d'ouvrage	Unité de synthèse du PdM (US-PdM = sous secteur Mayotte)	Masse(s) d'eau concernée(s)	Coût total estimé (M€)
3	3.2	302	Complémentaire	GOUVERNANCE - CONNAISSANCE	Gouvernance - connaissance - Autres	GOU0601	Favoriser l'émergence de projets durables de gestion concertée durable des milieux et d'entretien et restauration par des programmes de financements	DEAL / CG	TOUS	TOUTES	0,6
3	3.2	303		MILIEUX AQUATIQUES	Gestion du littoral	MIA0503	Opérations d'entretien et de restauration de mangroves (lutte contre érosion littorale)	Conservatoire / Parc ? / tout opérateur public ou privé	TOUS	FRMC*	0,2
3	3.2	304		MILIEUX AQUATIQUES	Gestion du littoral	MIA0504	Entretien / restauration Récif / herbier / plage	PNM ?	TOUS	FRMC*	1,0
3	3.2	305		MILIEUX AQUATIQUES	Gestion des zones humides	MIA0602	Opérations de restauration de zone humide terrestre (nettoyage et revegetalisation)	ONEMA / Conservatoire / CG / Communes / tout opérateur public	TOUS	TOUTES	0,5
3	3.2	306	Complémentaire	MILIEUX AQUATIQUES	Gestion des zones humides	MIA0603	Opérations d'entretien des milieux y compris des espaces remarquables (cours d'eau, ZH, plans d'eau)	CG / Conservatoire / ONEMA	TOUS	TOUTES	0,5
3	3.2	307	Complémentaire	MILIEUX AQUATIQUES	Gestion de la biodiversité	MIA0703	Lutte contre espèces invasives, Retour d'expérience des techniques de restauration, recensement des espèces	DEAL/CG	TOUS	TOUTES	0,4

5.3.3. Orientation 3.3 : Poursuivre les actions de sensibilisation au patrimoine exceptionnel et à la préservation et la restauration des milieux

Mesures opérationnelles restant à identifier si nécessaire

5.3.4. Orientation 3.4 : Consolider la gestion des milieux remarquables

OF SDAGE	Orientation SDAGE	ID mesure PdM MAYOTTE	Type de mesure	Intitulé du domaine OSMOSE	Intitulé du sous-domaine OSMOSE	Code du type d'action OSMOSE	Description de la mesure du PDM du bassin DCE MAYOTTE	Maîtrise d'ouvrage	Unité de synthèse du PdM (US-PdM = sous secteur Mayotte)	Masse(s) d'eau concernée(s)	Coût total estimé (M€)
3	3.4	308	Complémentaire	MILIEUX AQUATIQUES	Gestion des zones humides	MIA0601	Acquisition et gestion de zones humides Gestion des milieux remarquables (Accompagner et faciliter l'attribution d'espaces remarquables par le Conservatoire du littoral, organiser la mise en place concertée de plans de gestion de ces espaces avec les collectivités locales, gestion des réserves (MBouzi), ...)	Conservatoire du littoral	TOUS	FRMC*	1,0

5.3.5. Orientation 3.5 : Renforcer la protection effective des milieux remarquables les plus exposés, en particulier les mangroves

OF SDAGE	Orientation SDAGE	ID mesure PDM MAYOTTE	Type de mesure	Intitulé du domaine OSMOSE	Intitulé du sous-domaine OSMOSE	Code du type d'action OSMOSE	Description de la mesure du PDM du bassin DCE MAYOTTE	Maîtrise d'ouvrage	Unité de synthèse du PdM (US-PdM = sous secteur Mayotte)	Masse(s) d'eau concernée(s)	Coût total estimé (M€)
3	3.5	309	Complémentaire	GOUVERNANCE - CONNAISSANCE	Etude transversale	GOU0101	Acquisitions de connaissances et études " Feuille de route érosion "	DEAL/DAAF (BRGM/CIRAD)	TOUS	TOUTES	3,7
3	3.5	310	Complémentaire	MILIEUX AQUATIQUES	Gestion forestière	MIA1001	Programmes d'aménagement forestier : interventions sur les réserves forestières, interventions de restauration et d'entretien des milieux, campagnes d'informations sur le défrichement, ... suite à définition dans le cadre de la Feuille de route érosion ...	DAF	TOUS	TOUTES	5,9
3	3.5	311	Base	MILIEUX AQUATIQUES	Contrôles	MIA1213	Police des milieux	ONEMA / Brigade nature , ...	TOUS	TOUTES	1,5

5.3.6. Orientation 3.6 : Favoriser le développement des usages respectueux de l'environnement

OF SDAGE	Orientation SDAGE	ID mesure PDM MAYOTTE	Type de mesure	Intitulé du domaine OSMOSE	Intitulé du sous-domaine OSMOSE	Code du type d'action OSMOSE	Description de la mesure du PDM du bassin DCE MAYOTTE	Maîtrise d'ouvrage	Unité de synthèse du PdM (US-PdM = sous secteur Mayotte)	Masse(s) d'eau concernée(s)	Coût total estimé (M€)
3	3.6	312	Complémentaire	MILIEUX AQUATIQUES	Gestion de la biodiversité	MIA0701	Gestion des milieux remarquables / Fréquentation / Usages / Bonnes pratiques	PNM	TOUS	TOUTES	0,2
3	3.6	313	Complémentaire	MILIEUX AQUATIQUES	Gestion de la biodiversité	MIA0702	Aide à la gestion durable des pêches maritimes et de l'aquaculture - repeuplement du lagon à partir du grossissement de post-larves d'espèces endémiques (AQUAMAY) - gestion des DCP (CAPAM) et suivi de la ressource autour des DCP (BIOPS) - mise en place d'un système d'attribution de licences pour la pêche autour des DCP et de la pêche à pied (CAPAM)	PNM, CAPAM, Af Mar ??	TOUS	FRMC*	0,2
3	3.6	314	Complémentaire	RESSOURCE	Soutien d'étiage	RES0602	Mise en place des équipements pour le maintien des débits réservés et de la continuité écologique sur les prises d'eau (AEP) en cours d'eau Ensemble des captages AEP en rivière (= 16 captages). (attention pas de code OSMOSE qui convient : la mesure est divisée en 2 mesures MIA0301 et RES0602), les coûts sont répartis entre les deux mesures .	SIEAM	301, 303, 304, 305	FRMR02, FRMR04, FRMR08, FRMR13, FRMR03, FRMR15, FRMR19, FRMR20	0,3
3	3.6	315	Complémentaire	MILIEUX AQUATIQUES	Gestion des cours d'eau - continuité	MIA0301	Mise en place des équipements pour le maintien des débits réservés et de la continuité écologique sur les prises d'eau (AEP) en cours d'eau Ensemble des captages AEP en rivière (= 16 captages). (attention pas de code OSMOSE qui convient : la mesure est divisée en 2 mesures MIA0301 et RES0602), les coûts sont répartis entre les deux mesures .	SIEAM	301, 303, 304, 305	FRMR02, FRMR04, FRMR08, FRMR13, FRMR03, FRMR15, FRMR19, FRMR20	0,3

5.4. ORIENTATION FONDAMENTALE 4 : DEVELOPPER LA GOUVERNANCE ET LES SYNERGIES DANS LE DOMAINE DE L'EAU

5.4.1. Orientation 4.1 : Poursuivre les acquisitions de connaissances indispensables

OF SDAGE	Orientation SDAGE	ID mesure PDM MAYOTTE	Type de mesure	Intitulé du domaine OSMOSE	Intitulé du sous-domaine OSMOSE	Code du type d'action OSMOSE	Description de la mesure du PDM du bassin DCE MAYOTTE	Maîtrise d'ouvrage	Unité de synthèse du PdM (US-PdM = sous secteur Mayotte)	Masse(s) d'eau concernée(s)	Coût total estimé (M€)
4	4.1	400	Base	GOUVERNANCE - CONNAISSANCE	Etude transversale	GOU0101	Mise en place des référentiels nationaux sur l'eau (SIE, rapportage national et européen)	DEAL	TOUS	TOUTES	0,9
4	4.1	401	Base	GOUVERNANCE - CONNAISSANCE	Etude transversale	GOU0101	Campagnes de suivis de la qualité des eaux (programme de surveillance DCE)	DEAL / PNM / BRGM	TOUS	TOUTES	0,7
4	4.1	402	Complémentaire	GOUVERNANCE - CONNAISSANCE	Etude transversale	GOU0101	Participation de Mayotte aux groupes de travail, échanges REX DOM et définition méthodes adaptées aux tropiques	DEAL	TOUS	TOUTES	0,1

5.4.2. Orientation 4.2 : Mettre en place les moyens nécessaires pour la gouvernance et les acquisitions de connaissances transversales

OF SDAGE	Orientation SDAGE	ID mesure PDM MAYOTTE	Type de mesure	Intitulé du domaine OSMOSE	Intitulé du sous-domaine OSMOSE	Code du type d'action OSMOSE	Description de la mesure du PDM du bassin DCE MAYOTTE	Maîtrise d'ouvrage	Unité de synthèse du PdM (US-PdM = sous secteur Mayotte)	Masse(s) d'eau concernée(s)	Coût total estimé (M€)
4	4.2	404	Base	GOUVERNANCE - CONNAISSANCE	Etude transversale	GOU0101	Etude de préfiguration et opportunité de la création d'un office de l'eau à Mayotte	CG	TOUS	TOUTES	0,1

5.4.3. Orientation 4.3 : Définir une véritable stratégie de communication et faciliter un accès transversal aux informations environnementales

OF SDAGE	Orientation SDAGE	ID mesure PDM MAYOTTE	Type de mesure	Intitulé du domaine OSMOSE	Intitulé du sous-domaine OSMOSE	Code du type d'action OSMOSE	Description de la mesure du PDM du bassin DCE MAYOTTE	Maîtrise d'ouvrage	Unité de synthèse du PdM (US-PdM = sous secteur Mayotte)	Masse(s) d'eau concernée(s)	Coût total estimé (M€)
4	4.3	405	Complémentaire	GOUVERNANCE - CONNAISSANCE	Formation, conseil, sensibilisation ou animation	GOU0301	Actions de sensibilisation dans le domaine de l'eau : - Etude de la mise en place d'une structure d'Education à l'environnement de type CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement), - Elaboration de supports pédagogiques ou l'adaptation à Mayotte de supports existants, - Journées d'actions pédagogiques dans le domaine de l'eau pour les scolaires, - Journée de l'eau, - Vulgarisation et diffusion des indicateurs de suivi du SDAGE et du Programme de mesures par le Comité de Bassin, - ...	Tous Acteurs	TOUS	TOUTES	0,1
4	4.3	406	Base	GOUVERNANCE - CONNAISSANCE	Formation, conseil, sensibilisation ou animation	GOU0301	Joindre annuellement à la facture d'eau une information sur le prix de l'eau et de l'assainissement (raccordements) ainsi qu'une information sur la qualité de l'eau distribuée	SMAE SIEAM ARS	TOUS	TOUTES	0,2

5.4.4. Orientation 4.4 : Développer la formation professionnelle dans le domaine de l'eau

OF SDAGE	Orientation SDAGE	ID mesure PDM MAYOTTE	Type de mesure	Intitulé du domaine OSMOSE	Intitulé du sous-domaine OSMOSE	Code du type d'action OSMOSE	Description de la mesure du PDM du bassin DCE MAYOTTE	Maîtrise d'ouvrage	Unité de synthèse du PdM (US-PdM = sous secteur Mayotte)	Masse(s) d'eau concernée(s)	Coût total estimé (M€)
4	4.4	407	Complémentaire	GOUVERNANCE - CONNAISSANCE	Formation, conseil, sensibilisation ou animation	GOU0301	Organisation d'actions de formation dans le domaine de l'eau à destination de l'ensemble des acteurs institutionnels de l'île (équipes techniques y compris) : sessions de formation CNFPT, réseau de l'Institut Français des Formateurs Risques majeurs et protection de l'Environnement à activer sur Mayotte,	Tous Acteurs	TOUS	TOUTES	0,3

5.4.5. Orientation 4.5 : Accompagnement des porteurs de projet et animation dans le domaine de l'eau

OF SDAGE	Orientation SDAGE	ID mesure PdM MAYOTTE	Type de mesure	Intitulé du domaine OSMOSE	Intitulé du sous-domaine OSMOSE	Code du type d'action OSMOSE	Description de la mesure du PDM du bassin DCE MAYOTTE	Maîtrise d'ouvrage	Unité de synthèse du PdM (US-PdM = sous secteur Mayotte)	Masse(s) d'eau concernée(s)	Coût total estimé (M€)
4	4.5	409	Complémentaire	GOUVERNANCE - CONNAISSANCE	Etude transversale	GOU0101	Accompagnement des collectivités et porteurs de projets (AMO) dans les dialogues amont de l'instruction pour la mise en œuvre de mesures de gestion des eaux pluviales et de la gestion des déchets	DEAL	TOUS	TOUTES	0,3

5.4.6. Orientation 4.6 : Accompagner les collectivités territoriales dans leurs nouvelles compétences dans le domaine de l'eau

Mesures opérationnelles restant à identifier si nécessaire

5.4.7. Orientation 4.7: Assurer la cohérence des politiques d'aménagement avec la préservation de l'environnement, de la ressource en eau et la prévention des risques naturels

Mesures opérationnelles restant à identifier si nécessaire

5.4.8. Orientation 4.8 : Progresser vers un prix de l'eau et de l'assainissement juste et équilibré

OF SDAGE	Orientation SDAGE	ID mesure PdM MAYOTTE	Type de mesure	Intitulé du domaine OSMOSE	Intitulé du sous-domaine OSMOSE	Code du type d'action OSMOSE	Description de la mesure du PDM du bassin DCE MAYOTTE	Maîtrise d'ouvrage	Unité de synthèse du PdM (US-PdM = sous secteur Mayotte)	Masse(s) d'eau concernée(s)	Coût total estimé (M€)
4	4.8	408	Complémentaire	GOUVERNANCE - CONNAISSANCE	Etude transversale	GOU0101	Etudier la mise en place de fonds de solidarité pour l'accès à l'eau, la limitation des consommations, le raccordement à l'assainissement collectif Analyse des tranches de tarification du point de vue social	SIEAM / CG / SMAE	TOUS	TOUTES	0,1

ANNEXE 1 : MESURES DE BASE NATIONALES

(voir en document séparé)